



LE MONDE

Le pape corrige ses propos

Page B 5



CANNES

Persepolis agace l'Iran

Page B 8

CAHIER
B

ÉCONOMIE

PERSPECTIVES

Ombre de conflit

Il y a un an, un projet «purement canadien» visant à créer un géant mondial du nickel a achoppé en raison d'un conflit de personnalités entre deux p.-d.g. engagés dans la transaction. S'il est vrai qu'Alcan veuille s'en remettre à un autre joueur actif dans l'industrie, se pourrait-il que l'histoire se répète dans ce face à face Alcan-Alcoa?

Il est clair qu'Alcan cherche à obtenir une offre bonifiée pour ses actionnaires. Et il semble, selon les rumeurs, qu'elle écarte le scénario d'un chevalier blanc passif qui protégerait son autonomie pour plutôt frapper à la porte des BHP Billiton, CVRD ou autres puissants joueurs de l'industrie. Du coup, on ne peut échapper à un parallèle qui peut être fait entre cette confrontation Alcan-Alcoa qui se dessine et ce mariage Teck-Inco-Falconbridge qui n'a jamais eu lieu.

Dick Evans, président d'Alcan, et son homologue Alain Belda, d'Alcoa, sont, de toute évidence, ressortis amers ou aigris par deux années de discussions infructueuses sur une fusion. On a beau se lancer des flèches par communiqués interposés, Alcan dev



Gérard Bérubé

ra éventuellement ramener son attention sur la nouvelle entité qu'elle est appelée à devenir. Sur ce point, et alors qu'un changement d'actionnaires devient incontournable, il lui faudra convaincre qu'un regroupement Alcan-Alcoa n'est pas optimal.

A l'automne 2005, Inco et Falconbridge semblaient convoler en justes noces sous le nez de la suisse Xstrata, qui courtisait Falconbridge depuis quelques semaines. Puis Teck Cominco s'est manifestée, en mai 2006, en déposant une offre publique hostile sur Inco conditionnelle à ce qu'elle oublie Falconbridge. Cette incursion a forcé Xstrata à bouger et à donner dans la surenchère. Ce geste est venu aussitôt alimenter les rumeurs faisant état de pourparlers secrets sur une éventuelle fusion des trois géants canadiens afin de créer un leader mondial dans le nickel et le zinc. Un scénario tout canadien qui plaisait à tous.

Un analyste de la société d'investissement Natcan, qui détenait une participation de 2 % dans Inco, a résumé le sentiment qui régnait alors. «C'est clair qu'au départ la fusion entre Inco et Falconbridge était la transaction la plus sensée. Que cette combinaison se réalise ou non, la prochaine opération était avec Teck Cominco, puis avec l'autre grand joueur canadien, Alcan.»

Or Inco aurait tout fait dérapé. Selon un autre analyste renommé du secteur, on ne pouvait faire autrement que de remarquer l'apparition d'un conflit de personnalités entre les p.-d.g. d'Inco et de Teck. La direction d'Inco aurait alors renoncé au projet entièrement canadien pour entamer des discussions avec la brésilienne CVRD, puis avec l'américaine Phelps Dodge, un mariage à trois (Inco-Falconbridge-Phelps Dodge) étant annoncé en juin 2006. À court de ressources et ne pouvant répliquer à la surenchère qui faisait rage, Inco a finalement capitulé le mois suivant, Xstrata emportant Falconbridge.

Ainsi, d'un rêve au départ entièrement canadien, Falconbridge est devenue suisse et Inco porte désormais les couleurs brésiliennes. Quant à Teck, l'entreprise de Vancouver demeure ignorée avec, en cagnotte, des liquidités de plus de cinq milliards qui remontent à l'échec du rachat d'Inco.

La comparaison avec le face à face Alcan-Alcoa pourrait être boiteuse, Alcoa n'étant pas canadienne. Mais Alcan, avec son actionnariat diffus réparti en majorité hors du Canada, l'est-elle réellement? Et Alcoa n'est-elle pas déjà solidement implantée au Québec? Reste la question du siège social montréalais et les engagements du géant américain à cet effet.

Ainsi, il est dans le ton qu'Alcan veuille obtenir un meilleur prix pour ses actionnaires. Mais de là à se lancer dans les bras d'un autre joueur de l'industrie sans égard à la qualité de l'entreprise qui résultera de ces tractations, et ce, parce qu'un conflit de personnalités est apparu...

Dans sa réponse à Alcoa, le président du conseil d'Alcan, Yves Fortier, a évoqué les cultures d'entreprises respectives. «Il nous apparaît très clairement que les approches et les réalisations d'Alcan et d'Alcoa en matière de création de valeur pour les actionnaires sont fondamentalement différentes.» Tout un constat, après deux ans de discussions sur un éventuel scénario de fusion! Pour le chef de la direction, Dick Evans, c'est «le refus systématique d'Alcoa de conclure une convention de confidentialité et de moratoire habituelle et raisonnable [qui] a conduit à l'échec des discussions.»

La réplique à M. Fortier n'a pas tardé. Le président du conseil et chef de la direction d'Alcoa, Alain Belda, a mis en exergue le fait que son entreprise avait dégagé un rendement annuel sur le capital investi entre 4,1 % et 14,6 % au cours de la décennie 1997-2006. Dans l'intervalle, celui d'Alcan est passé d'un creux de -0,8 % à un sommet de 12 %.

Au-delà de ce petit jeu de répliques entre personnalités, Alcoa invite les actionnaires d'Alcan à se concentrer sur la qualité et le potentiel de l'entreprise regroupée qui doit naître. Elle n'a pas tort.

Un autre groupe s'intéresse à BCE

Le fonds Cerberus et CanWest Global en feraient partie

FRANÇOIS DESJARDINS

Un deuxième groupe tourne officiellement autour de la société mère de Bell Canada, a révélé celle-ci hier en mentionnant un énorme fonds américain ainsi que des «investisseurs canadiens». Alors que le fonds ontarien Teachers n'ait fait partie de ce groupe, le *Financial Post* alléguait de son côté l'intérêt possible de CanWest Global Communications.

BCE, à la recherche d'un acheteur après des années de restructuration et de mises à pied, a dit que l'intéressé américain se nomme Cerberus Capital. Ce dernier vient d'acheter Chrysler pour 7,4 milliards \$US et compte l'ancien vice-président Dan Quayle parmi ses hauts dirigeants.

La société mère de Bell Canada, qui mise sur les nouveaux produits afin de contrecarrer l'érosion de sa clientèle dans la téléphonie traditionnelle, a récemment entamé l'examen «stratégique» de ses options. Elle se donne jusqu'au troisième trimestre. Sur la base de 811 millions d'actions en circulation

et un cours boursier de 39,26 \$, BCE vaut environ 31,8 milliards.

Le premier groupe à avoir officiellement discuté avec BCE est celui constitué de la Caisse de dépôt et placement du Québec, du Régime de pensions du Canada et du gigantesque fonds américain Kohlberg Kravis Roberts.

Un deuxième

Il y en a maintenant un deuxième. BCE n'a pas voulu dire qui constitue le groupe d'«investisseurs canadiens» évoqué de façon mystérieuse dans son communiqué. Le *Financial Post*, propriété de CanWest, a cependant écrit hier après-midi sur son site Web que sa propre société mère faisait peut-être partie de ce groupe. La semaine dernière, le *Globe and Mail* mentionnait aussi Shaw Communications.

Pour satisfaire aux règles de propriété étrangère concernant le secteur des télécommunications, toute vente de BCE devrait aboutir entre les mains d'un actionnariat majoritairement canadien.

Outre le réseau télévisé Global, CanWest détient une brochette de quotidiens, dont la *Gazette* de Montréal, l'*Ottawa Citizen* et le *Calgary Herald*. La compagnie fondée par la famille Asper possède également des stations de radio, le réseau de sites canada.com et des chaînes de télé spécialisées. L'an dernier, elle a réalisé un chiffre d'affaires de 2,9 milliards.

La présence de CanWest dans le paysage de BCE aurait, à une certaine époque, soulevé des questions en raison de la participation de BCE dans Bell Globemedia, qui possède notamment CTV. Or BCE y a réduit sa participation de 68,5 % à 15 %. Le reste de Bell Globemedia, devenu CTVglobemedia, appartient à la famille torontoise Thomson (40 %), au régime de retraite des enseignants ontariens, Teachers (25 %), et à Torstar (20 %).

Teachers a nié hier faire partie du deuxième groupe. «Nous ne faisons pas partie du groupe de Cerberus, a dit sa porte-parole, Deborah Allan. Nous poursuivons

VOIR PAGE B 4: BCE



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

«Nous avons étudié la réponse d'Alcan et rien ne nous incite à réévaluer notre offre», a fait savoir par communiqué le président du conseil et chef de la direction d'Alcoa, Alain Belda, photographié ici lors de l'annonce de l'OPA hostile lancée par le géant américain sur l'entreprise canadienne.

Alcoa maintient son offre

Alcan aurait entrepris des négociations avec BHP Billiton en vue d'une éventuelle fusion ou acquisition

ÉRIC DESROSNIERS

L'américaine Alcoa ne se laisse pas démonter par les critiques de la direction d'Alcan, ni par les rumeurs de négociations avec un autre acheteur, et refuse d'améliorer l'offre d'achat qu'elle a déjà présentée pour la compagnie canadienne.

Alcoa a attendu à peine 24 heures avant de répondre au conseil d'administration d'Alcan, qui a rejeté mardi son offre d'achat hostile de 33 milliards \$US. «Nous avons étudié la réponse d'Alcan et rien ne nous incite à réévaluer notre offre», a fait savoir par communiqué le président du conseil et chef de la direction de l'entreprise, Alain Belda.

«Nous continuons de croire que notre offre est équitale, repose sur une évaluation complète et représente une valeur importante pour les actionnaires, a-t-il poursuivi. Nous avons déjà rencontré un grand nombre d'actionnaires d'Alcan et nous sommes heureux de voir qu'ils appuient fortement le regroupement.»

L'offre d'Alcoa aux actionnaires d'Alcan représente pour eux un gain de 35 % par rapport à la valeur moyenne qu'avaient leurs avoirs durant tout le mois qui a précédé l'offre, a fait valoir l'entreprise américaine. Elle leur permet également de continuer à détenir des parts dans la plus importante société d'aluminium totalement intégrée au monde.

Alcoa s'est également félicitée du fait qu'Alcan reconnaisse, selon elle, que l'acquisition permettra des synergies qui amèneraient des économies dans les coûts de fonctionnement d'un milliard. Elle a confirmé avoir déjà entrepris des discussions avec les autorités réglementaires canadiennes, américaines et européennes afin de répondre à leurs exigences anti-monopole. Elle a répété qu'elle était certaine de pouvoir «respecter et même dépasser» les obligations imposées à Alcan par le gouvernement du Québec en échange de droits hydroélectriques.

Le conseil d'administration d'Alcan avait déclaré mardi que l'offre d'achat hostile d'Alcoa était nettement insuffisante compte tenu de la valeur et du potentiel de la compagnie. Dick Evans avait notamment ajouté en conférence de presse que l'idée de l'entreprise américaine de maintenir deux sièges sociaux, l'un aux États-Unis et l'autre à Montréal, n'était que

VOIR PAGE B 4: ALCAN

Procès Norbourg: Vincent Lacroix était sur ses gardes

ROLLANDE PARENT

Malgré une allure débonnaire, Vincent Lacroix, de Norbourg, était un homme sur ses gardes. Il avait retenu les services d'une firme spécialisée pour détecter si de l'écoute électronique se faisait à son bureau du centre-ville et à sa résidence de Candiac, entre autres.

Les services de Rapide Investigation, une entreprise de sécurité, ont coûté 2,2 millions de dollars à Vincent Lacroix. Selon la preuve présentée hier par François Filion, le juricomptable embauché par l'Autorité des marchés financiers dans le procès de Lacroix, ce sont les investisseurs floués de Norbourg qui auraient payé pour ces services.

Rapide Investigation a également fourni du matériel informatique, du gardiennage, des caméras et un système d'alarme, selon ce qu'indique un contrat signé le 31 mars 2003.

L'existence d'une détection d'écoute électronique

est loin d'être la seule révélation faite au septième jour du procès de Vincent Lacroix, poursuivi par l'Autorité des marchés financiers pour 51 infractions à la Loi sur les valeurs mobilières du Québec.

Brouiller les pistes

Le juricomptable a pris une bonne partie de la journée d'hier à présenter différents moyens utilisés par Lacroix pour brouiller les pistes et rendre terriblement difficile le suivi des 115 millions détournés à son profit. Dans plusieurs transactions, soit des acquisitions dans les secteurs de l'immobilier et du placement, dans des prêts d'argent, dans des achats d'actifs, les membres de sa famille ont été mis à contribution. Au premier chef sa conjointe Sylvie Giguère, son père Donald, son frère Patrick, sa sœur Stéphanie, l'épouse de son vice-président aux finances, Chantal Thibodeau, ainsi que son chauffeur personnel. La plupart de ces noms se trouvaient sur les organigrammes et la liste de fournisseurs de Norbourg.

Comme l'a fait remarquer le juge Claude Leblond, de la Cour du Québec, les noms des mêmes personnes reviennent à divers titres. Par exemple, celui d'Alain Langlois, propriétaire de Sport Hockey BIL, une concession de la Ligue nord-américaine de hockey, à Thetford Mines, aurait vendu à Lacroix des actions pour quelque 550 000 \$. Ce même Langlois refait surface quand, à titre de représentant en fonds communs de placement, il vend sa clientèle à Lacroix pour près d'un million. Autre exemple, non seulement le représentant de fonds communs Denis Lemieux a vendu sa clientèle à Lacroix, mais il a également profité d'un prêt de 35 000 \$. Même situation pour Denis Robitaille avec un prêt de 60 000 \$.

À un certain moment, le juge a paru intrigué par l'importance des actifs sous gestion des représentants de fonds communs qui vendaient leur clientèle à Lacroix. Ces montants tournaient plus ou moins autour

VOIR PAGE B 4: NORBOURG

TORONTO

Ces titres, transigés hier, sont présentés en ordre alphabétique et leur valeur est exprimée en dollars canadiens. Les lettres a et b différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote. l= action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne; p= actions privilégiées; r= actions assujetties à des règlements spéciaux; pr= actions privilégiées; w= actions privilégiées dont le dernier dividende n'a pas encore été versé; u= unité de capital-action; v= dividende variable; wt ou w= bon de souscription (warrant); z= lot brisé.

LES COTES

TORONTO

TSX

14 142,51

+30.32

DOLLAR

1 \$ canadien

+0.33

92,41 ¢us

NEW YORK

Dow Jones

13 525,65

-14.30

OR

à New York

+2.80

661,90 \$us

LES DEVISES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens

Afrique du Sud (rand)	0.1611	Israël (shekel)	0.2820
Arabie Saoudite (riyal)	0.3010	Jamaïque (dollar)	0.0175
Argentine (peso)	0.35908	Japon (yen)	0.00898
Australie (dollar)	0.9247	Liban (livre)	0.000744
Bahamas (dollar)	1.1029	Malaisie (ringgit)	0.3385
Barbade (dollar)	0.5666	Maroc (dirham)	0.1345
Bermudes (dollar)	1.1029	Mexique (peso)	0.1087
Brazil (real)	0.5742	Norvège (couronne)	0.1858
Caribbes (dollar)	0.4248	Nouvelle-Zélande (dollar)	0.8227
Chili (peso)	0.00212	Pérou (sol)	0.3530
Chine (renminbi)	0.1469	Philippines (peso)	0.0243
Colombie (peso)	0.000571	Rép. dominicaine (peso)	0.0351
Corée (won)	0.001199	Royaume (couronne)	0.0533
Costa Rica (colon)	0.002161	Répub. Unie (livre)	2.1496
Egypte (livre)	0.1962	Russie (rouble)	0.0432
États-Unis (dollar)	1.0821	Singapour (dollar)	0.7265
Europe (euro)	1.4570	Suède (couronne)	0.1645
Haïti (gourde)	0.0309	Suisse (franc)	0.9100
Hong Kong (dollar)	0.1432	Taïwan (dollar)	0.033419
Hongrie (forint)	0.06068	Thaïlande (baht)	0.0340
Inde (roupie)	0.02757	Tunisie (dinar)	0.8595
Indonésie (roupie)	0.000128	Venezuela (bolivar)	0.00052

COUP D'ŒIL

Indice Composé du TSX (X-SPTT TSE)

250 Jours

J	Jui	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai
											23 Mai 14142.51

La Bourse de Toronto

Standard & Poors TSX	263582	14142.51	+30.32	0.2
Canadian Smallcap	133923	819.60	+1.05	0.1
Canadian MidCap	174915	963.43	-1.11	-0.1
60 Index	88995	808.11	+2.74	0.3
60 Capped Index	88995	893.60	+3.03	0.3
Cdn Consumer Discretionary	9994	126.79	+0.53	0.4
Cdn Consumer Staples	5539	202.87	-0.14	-0.1
Cdn Div Metals & Mining	87512	790.06	+4.74	0.6
Cdn Energy	50970	364.64	+0.94	0.3
Cdn Financials	17244	224.79	+0.34	0.2
Cdn Gold	42090	283.37	+2.44	0.9
Cdn Health Care	2127	50.68	-0.36	-0.7
Cdn IT	8941	34.82	-0.13	-0.4
Cdn Industrials	14921	117.44	-0.06	-0.1
Cdn Materials	126208	291.67	+1.71	0.6
Cdn Real estate	4582	259.93	-1.38	-0.5
Cdn Telecomm Services	10754	112.20	+0.84	0.8
Cdn Utilities	2324	224.31	-0.53	-0.2

Canadian Venture

S&P CDN	103444	3278.92	+4.24	0.1
---------	--------	---------	-------	-----

Le Marché Américain

30 Industrielles	208261	13525.65	-14.14	-0.1
20 Transports	26628	5199.73	+2.35	0.0
15 Services publics	27192	527.84	-5.78	-1.1
65 Dow Jones Composé	262082	4600.16	-12.51	-0.3
Composite NYSE		9913.66	+12.70	0.1
Index AMEX		2314.67	-1.97	-0.1
S&P 500		1522.28	-1.84	-0.1
NASDAQ		2577.05	-10.97	-0.4

Les plus actifs de Toronto

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
DYNATEC CORP	26430	4.90	4.80	4.86	-	-
EQUINOX MINERALS	16301	3.10	3.00	3.01	+0.11	3.6
LIONORE MINING	16226	28.69	28.30	28.37	+1.12	4.4
RIO NARCEA GOLD	8869	5.76	5.37	5.54	+0.14	2.6
SHERITT INTL CORP	8152	16.09	15.92	16.00	+0.09	0.6
BCE INC	7644	39.74	38.65	39.26	+0.51	1.3
STARFIELD RES	7150	1.35	1.21	1.26	-0.04	-3.3
BOMBARDIER INC	5590	4.81	4.68	4.68	-0.09	-1.9
ST ANDREW RT	5434	0.01	0.00	0.00	-	-
EASTERN PLATINUM	5264	2.57	2.46	2.48	+0.03	1.3

Les plus actifs du Canadian Venture

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
IBERIAN MINERALS	20189	1.69	1.50	1.60	-0.10	-5.8
PEAK GOLD LTD	13720	0.76	0.67	0.73	-0.03	-3.9
DUMONT NICKEL INC	11884	0.19	0.14	0.18	+0.05	33.3
SIKANI	9621	0.60	0.54	0.59	-0.01	-1.6
FALCON OIL & GAS	5710	3.93	3.64	3.69	-0.08	-2.1
AMADOR GOLD CORP	3962	0.31	0.22	0.24	-0.01	-3.2
GOLDEN CHALICE RES3858	2400	2.00	2.00	2.14	-0.16	-7.7
BORDEAUX ENERGY	3348	0.78	0.71	0.78	+0.03	4.0
GRAVITY WEST MININ	2649	0.20	0.18	0.19	+0.01	8.3
NORTH ABITIBI MNG	2514	0.25	0.20	0.22	+0.03	12.5

Gourou.tv

La situation du marché
La direction des secteurs
Les signaux d'achat et de vente
La ligne de conduite

www.gourou.tv

Gourou.tv est une marque de commerce, propriété de WII-Arm Inc. WII-Arm Inc. est enregistré en tant que conseiller en valeurs d'exercice restreint auprès de l'Autorité des marchés financiers.

INDICES QUÉBEC

	23 mai 2007	Fermature	Variation journalière	Variation journalière (%)	Variation depuis le 1er janvier
IQ-30		1411.68	4.10	0.29%	12.64%
IQ-120		1498.84	4.65	0.31%	13.37%

avril-06	sept-06	oct-06	nov-06	déc-06	janv-07	fév-07	mars-07	avr-07	mai-07
									1499.68
									1391.79
									1239.84
									1159.89
									1079.95
									1000.00

CENTRE D'ANALYSE ET DE SUIVI DE L'INDICE QUÉBÉCOIS

Une initiative du Département de finance de l'Université de Sherbrooke et de l'IRÉC.

Indice - Québec ®

(16 x 10)

www.indicequebec.com

ÉCONOMIE

BMO hausse ses profits malgré sa perte sur le marché du gaz naturel

DAVID FRIEND

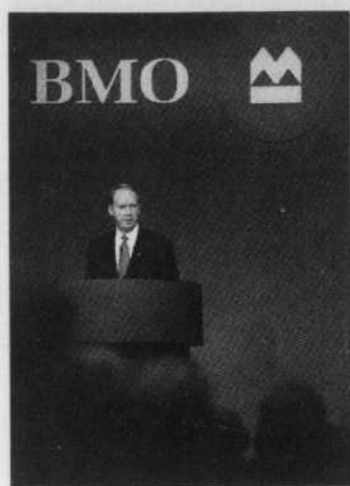
Toronto — La Banque de Montréal a réussi à dégager un bénéfice en hausse de 3,1 % pour son deuxième trimestre malgré une importante perte réalisée lors d'activités de négociation du gaz naturel.

Le chef de la direction de la banque, William Downe, a consacré hier plusieurs minutes de sa conférence téléphonique sur les résultats trimestriels à la discussion de ces pertes exceptionnelles, avertissant que l'atteinte des cibles financières de l'année pourrait être plus compliquée que prévu.

«Nous allons continuer à agir en fonction de ces objectifs et nous sommes déterminés à regagner le terrain perdu aussi rapidement que nous le pourrions», a-t-il déclaré.

La banque a indiqué le 17 mai qu'elle enregistrerait une perte totale de 680 millions de dollars liée au commerce de son portefeuille du gaz naturel.

En rétrospective, la banque aurait dû mieux gérer la situation, a admis M. Downe.



William Downe

«Notre équipe de commerce des matières premières n'a pas agi conformément aux pratiques d'affaires habituelles de la Banque de Montréal; la supervision du leadership de ces affaires n'a pas été aussi disciplinée ou rigoureuse qu'elle aurait pu l'être», a-t-il indiqué. «Je veux clarifier qu'il n'y a aucun

changement dans notre appétit pour le risque. [...] BMO est active dans les activités de gestion du risque, et cela signifie que c'est le travail de tous de gérer quotidiennement le risque.»

BMO Groupe financier, la première des grandes banques canadiennes à dévoiler ses résultats du deuxième trimestre, a affiché hier un bénéfice de 671 millions, soit 1,29 \$ par action, pour le trimestre terminé le 30 avril.

En comparaison, la banque avait fait état d'un bénéfice de 651 millions, ou 1,25 \$ l'action, à la même période l'an dernier. Les analystes sondés par la firme Thomson Financial tablaient en moyenne sur un bénéfice de 1,15 \$ par action.

Les résultats trimestriels ont été affectés par les pertes du portefeuille de gaz naturel à hauteur de 90 millions. En excluant ce problème, le bénéfice net de la banque aurait grimpé de 17 % pour atteindre 761 millions.

Le chiffre d'affaires trimestriel a grimpé de 2 %, à 2,53 milliards, par rapport à 2,47 milliards l'an dernier.

Le rendement des capitaux propres était de 18,3 %, contre 19,3 % il y a un an.

Pour le premier semestre, les pertes de négociation sur produits de base représentaient un trou de 327 millions après la réduction de la rémunération liée au rendement de 120 millions et la baisse des impôts sur les bénéfices, a précisé la banque.

La banque a retraité ses résultats du premier trimestre pour tenir compte des pertes de négociation sur le gaz naturel, ce qui a réduit le bénéfice net de ce trimestre de 237 millions.

Les 1000 mises à pied annoncées précédemment par la Banque de Montréal devraient se terminer d'ici janvier 2008. Jusqu'à maintenant, environ le tiers des employés touchés ont été avisés de leur sort.

L'action de la Banque de Montréal s'est appréciée hier de 1,32 \$, soit près de 2 %, pour clôturer la séance à 70,20 \$ à la Bourse de Toronto.

Presse canadienne

Procès Black: un coup de pouce de Trump

ROMINA MAURINO

Chicago — Le célèbre homme d'affaires Donald Trump s'est porté à la défense de Conrad Black lors d'une assemblée des actionnaires de Hollinger International, a entendu hier le jury du procès pour fraude de l'ex-magnat de la presse.

M. Trump avait acheté l'édifice du *Chicago Sun-Times* à Hollinger et avait assisté en 2003 à l'assemblée annuelle houleuse qui s'était déroulée à New York.

Même s'il n'était pas un actionnaire de la société, il avait déclaré aux investisseurs: «J'appuie pleinement la compagnie et son équipe de direction, et j'ai, en particulier, un grand respect pour Conrad Black et David Radler.»

Le commentaire favorable de Donald Trump, qui a été enregistré et que les jurés ont entendu hier dans le cadre du procès, tranchait avec les plaintes des actionnaires qui mettaient en doute les paiements de non-concurrence reçus par les dirigeants de Hollinger et qui les accusaient d'avoir mal géré les fonds de la compagnie.

En fait, Donald Trump ne détenait aucune action de Hollinger et n'a fait ses déclarations à l'assemblée qu'à la demande de Black, a révélé hier aux procureurs l'ex-responsable des relations avec les investisseurs de Hollinger International, Paul Healy.

Selon M. Healy, Black lui aurait

demandé de préparer son intervention, ajoutant que M. Trump «sera un de ceux qui seront présents pour nous appuyer».

Un jour plus tôt, Black avait écrit un courriel à M. Trump pour lui demander «une faveur plutôt érotique». «Si vous pouviez faire une apparition et dire quelques mots d'appui, je suis certain que cela aurait un impact sur le groupe et serait rapporté favorablement dans la presse», a écrit Black.

M. Trump n'était pas présent au procès hier mais une rumeur court voulant qu'il puisse être appelé à la barre des témoins par la défense.

Doute

L'avocat de la défense Ed Genson a mis en doute le témoignage de M. Healy, faisant remarquer qu'il avait déjà reconnu avoir menti par le passé et qu'il témoignait en vertu d'un accord d'immunité.

Jusqu'à ce qu'un comité spécial soit formé pour enquêter sur les allégations contre les membres de la direction en 2003, M. Healy témoignait d'une grande admiration pour Black, a poursuivi M. Genson.

«Je suis si impressionné par votre force d'âme et je vais appuyer tout virage que vous choisirez de prendre», a-t-il écrit à Black dans un courriel daté du 9 mai 2003.

«J'ai appuyé [Black] jusqu'à ce que je découvre ce qu'il avait fait», a indiqué M. Healy.

Presse canadienne

Assemblée générale annuelle

Le Devoir déclare un troisième bénéfice consécutif

CLAUDE TURCOTTE

Pour une troisième année consécutive, *Le Devoir* a déclaré en 2006 un bénéfice pour son exercice financier et les indications sont bonnes pour que ce soit encore le cas en 2007. «On peut désormais penser plus à la pérennité qu'à la survie», constate Bernard Descôteaux, directeur du *Devoir*, qui présidait hier les assemblées générales annuelles de L'Imprimerie populaire du *Devoir* inc.

L'an passé, *Le Devoir* a généré des revenus de 16,5 millions, légèrement en hausse sur ceux de l'exercice précédent. Le bénéfice net fut de 438 079 \$, en comparaison de 512 481 \$ en 2005, soit un bénéfice net par action B de 12 ¢ au lieu de 14 ¢. Pour le premier trimestre 2007, le chiffre d'affaires fut de 4,3 millions, en comparaison de 4,2 millions à la période correspondante de 2006.

Le bénéfice fut de 200 386 \$, par rapport à 164 450 \$ l'année précédente. «Nous pouvons dire que *Le Devoir* va bien. Même s'il s'agit de bénéfices malgré tout modestes, ils nous permettent d'envisager l'avenir avec confiance», a déclaré M. Descôteaux.

Les résultats actuels ne sont en rien le fruit du hasard; ils découlent d'abord de la restructuration financière et du ménage dans l'administration de l'entreprise qui avaient été effectués en 1993.

«Nous commençons à tirer profit du travail accompli», soutient le directeur, en notant qu'on n'en est pas encore rendu au point de pouvoir verser des dividendes aux actionnaires mais qu'il est quand même possible de commencer à investir, à même les réserves financières, pour renouveler les outils informatiques, par exemple une mise à niveau de logiciels et de banques de données afin d'améliorer les services à la clientèle et la mise en

marché. Concrètement, cela veut dire qu'une fois la période de tests en cours terminée, les abonnés du journal sur papier et sur Internet pourront à l'automne effectuer toutes leurs transactions avec l'entreprise de façon virtuelle, tant pour les abonnements que pour les changements d'adresse, les plaintes, etc. Ce sont là «des changements quasi souterrains», mais qui sont importants pour assurer l'efficacité de l'entreprise dans les années à venir.

Ledevoir.com

M. Descôteaux se félicite par ailleurs que la décision ait été prise en 1997 de mettre *Le Devoir* sur Internet. «Des experts nous ont dit: commencez tout de suite, même si vous n'avez pas beaucoup de moyens. Si vous ne le faites pas maintenant, il y aura un retard que vous aurez beaucoup de mal à rattraper», confie-t-il. En fait, *Le Devoir* fut le premier quotidien québécois à

prendre ce virage virtuel, si bien que le site reçoit maintenant 1,2 million de visiteurs uniques par mois et contribue à plus de 7 % des revenus de l'entreprise. Pour ce qui est de la version papier, le nombre de lecteurs a augmenté de 17 % depuis un an et le tirage progresse malgré la tendance inverse dans le marché des quotidiens.

Enfin, le contenu demeure la mission fondamentale de ce journal. «Un journal peut être sérieux et rigoureux tout en étant vivant et dynamique. Il a une mission sociale et civique, mais il a aussi une mission plus personnelle en s'intéressant aux activités individuelles, comme en témoignent plusieurs chroniques, par exemple sur les vins, les restaurants, les spectacles», souligne le directeur. En outre, à moins d'être totalement inculte, c'est un journal qui peut facilement se lire sans dictionnaire.

Le Devoir

EN BREF

LionOre: Norilsk améliore son offre

Toronto — La Russe Norilsk Nickel offre maintenant 6,8 milliards, ou 27,50 \$ par action, pour mettre la main sur la canadienne LionOre Mining International, soit 2 \$ par action de mieux que l'offre rivale déposée par Xstrata. Le directeur général de Norilsk, Denis Morozov, a expliqué que la première offre soumise par son entreprise avait été abaissée en raison des frais de rupture «excessifs» de 305 millions compris dans l'entente à l'amiable entre LionOre et Xstrata. Norilsk avait expliqué, la semaine dernière, être à évaluer ses options juridiques face à ces frais de rupture, qui seront versés à Xstrata si jamais LionOre accepte une offre rivale. Xstrata avait déposé une pre-

mière offre de 18,50 \$ par action, ou 4,6 milliards, provoquant une contre-offre de 5,6 milliards par Norilsk, ce qui a alors entraîné la plus récente offre de 25 \$ par action de Xstrata, qui vient à échéance demain. — PC

CGI et CAE s'entendent

Le Groupe CGI obtient un contrat d'impartition des technologies de l'information CAE d'une valeur de 200 millions sur 10 ans et prendra en charge, dans le cadre de ce contrat, des informaticiens du fabricant de simulateurs de vol. Les informaticiens qui soutiennent les systèmes d'entreprise de CAE et leurs applications partout dans le monde seront mutés chez CGI. — PC

Le printemps dans le Vieux-Québec

Suite De Luxe 159\$/nuit

LE PORT-ROYAL
HOTEL & SUITES
VIEUX-QUÉBEC
144, rue Saint-Pierre
Stationnement gratuit
jusqu'au 15 juin 2007
1.866.417.2777 www.hotelportroyalsuites.com

ROLEX

SERVICE

POUR GARDER VOTRE ROLEX EN
PARFAIT ÉTAT DE FONCTIONNEMENT,
NOUS VOUS CONSEILLONS D'EFFECTUER UNE
RÉVISION COMPLÈTE TOUTS LES CINQ ANS.

Bijouterie
Gambard
Vente et service technique

630-A RUE CATHCART MONTRÉAL, CENTRE VILLE
(514) 866-3876

Un spectacle unique!

dans le cadre du Centenaire de Sainte-Justine

300 CHORISTES D'EUROPE ET DU QUÉBEC
en provenance du milieu hospitalier

Le jeudi 14 juin, 20 heures, à l'église Saint-Jean-Baptiste (rue Rachel, angle Henri-Julien)

Au programme

- ~ Psaume 42, Félix Mendelssohn
- ~ Vaste est la vie, Marie Bernard et Michel Rivard
- ~ Autres pièces

Billets en vente dès maintenant
20 \$
Réseau Admission
Téléphone: (514) 790-1245 / (1-800) 361-4595
Site Internet: www.admission.com

Sainte-Justine
100 ans
1907-2007
à faire grandir la vie.

ALCAN Bell BMO BOMBARDIER

ÉCONOMIE

NORBOURG

SUITE DE LA PAGE B 1

de 20 millions. Le magistrat a d'abord demandé si les actifs sous gestion dont le montant apparaissait aux contrats reflétaient bien la réalité. Il a voulu ensuite savoir si ces actifs s'étaient véritablement retrouvés dans le Groupe Norbourg. Le juricomptable Filion a dit qu'il ne lui appartenait pas de faire ce suivi. On sait qu'une enquête criminelle est en cours.

Finalement, le juricomptable a signalé que Pierre Therrien, un employé de Norbourg, a signé un contrat avec Vincent Lacroix, en juillet 2005, un mois avant les perquisitions, au moment où il quittait la compagnie «pour services à venir» pour la somme de 270 000 \$.

Le procès se poursuit aujourd'hui pour une huitième journée.

Presse canadienne

BCE

SUITE DE LA PAGE B 1

notre évaluation de la situation.» C'est en partie l'intérêt avoué de Teachers pour BCE qui a déclenché le processus de mise en vente public il y a quelques mois.

À la Bourse de Toronto hier, l'action de BCE a terminé en hausse de 51 ¢ à 39,56 \$, son plus haut niveau depuis le mois d'août 2001. Pendant des années, elle a végété entre 28 \$ et 30 \$. C'est là une des principales frustrations des dirigeants de BCE, attribuable au fait que les ventes d'actifs non essentiels et le recentrage autour de la mission essentielle de Bell Canada ne donnaient aucun élan au titre de la compagnie.

Le Devoir

CGI aimerait s'étendre au Québec

SYLVAIN LAROCQUE

Le secteur des technologies de l'information vit actuellement une «crise très réelle» de main-d'œuvre au Canada, a estimé hier le président et chef de la direction du Groupe CGI, Michael Roach.

Dans une allocution prononcée devant la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, M. Roach a voulu assurer les Québécois que l'entreprise montréalaise n'avait pas l'intention de délocaliser massivement ses activités en Asie, comme certains le craignent. En fait, CGI a l'intention de prendre de l'expansion dans les régions du Québec.

Or, pour que le Québec et le Canada demeurent des leaders mondiaux dans le domaine, le milieu de l'éducation devra mettre les bouchées doubles, et les jeunes, reprendre goût aux études en informatique.

La demande pour les professionnels en technologies de l'information atteint actuellement un sommet des 25 dernières années, a soutenu Michael Roach. Selon lui, elle est même plus forte qu'à l'apogée de la bulle Internet, en 2000.

Le hic pour des entreprises comme CGI, c'est qu'entre 2000 et 2005, les inscriptions dans les programmes informatiques des universités canadiennes ont reculé de 70 %.

À ceux qui croient que ce secteur n'a plus d'avenir en Amérique du Nord à cause de la vive concurrence de pays comme l'Inde, M. Roach répond que les bas salaires ne sont pas la réponse à tout.

«Il est très important de comprendre que dans notre industrie, on a perdu plus d'argent à cause de mauvaises gestions de projets qu'on n'en gagnera jamais avec des décisions reliées [à la localisation] du travail, a-t-il affirmé. Le succès repose sur la gestion des meilleurs talents et de la meilleure technologie au monde et sur leur déploiement dans la sphère d'activité d'un

client, à temps et en respectant les budgets. Dans ce cadre, nous croyons que le Québec peut continuer d'être concurrentiel et gagnant.»

À l'heure actuelle, l'Inde et l'Irlande dominent le secteur des services informatiques dans le monde, devant le Canada et la Chine, cette dernière se développant toutefois à pas de géant.

«Quand on y pense, le Québec est mieux placé que ces deux pays [l'Inde et l'Irlande] pour progresser sur la scène mondiale, puisque nous sommes voisins du marché américain, le plus grand du monde pour les services de technologies de l'information et des communications», a relevé Michael Roach.

Miser sur l'éducation

À terme, CGI aimerait ouvrir des «centres de prestation à distance» de 250 à 500 employés chacun dans les régions du Québec, où le taux de roulement du personnel est généralement plus bas qu'à Montréal — et où les salaires sont aussi moins élevés. L'entreprise n'a toutefois pas d'échéancier précis pour ce projet.

Pour maximiser ses chances de demeurer dans le peloton de tête mondial, le Québec devrait créer davantage de «pôles d'excellence» dans son système d'éducation et les financer en augmentant les droits de scolarité universitaires, a suggéré M. Roach.

Au sujet de la vague actuelle de fusions-acquisitions, le p.d.g. a répété aux journalistes que CGI n'était «pas à vendre». Interrogé à propos d'un rachat éventuel d'Alcan, un important client de CGI, Michael Roach a avancé qu'une transaction n'aurait pas d'impact majeur sur le volume de travail confié à son entreprise.

Hier, le titre du Groupe CGI a clôturé à 11,30 \$, en baisse de 7 ¢.

Presse canadienne

EN BREF

L'indicateur avancé progresse

Ottawa — L'indicateur avancé a progressé de 0,4 % en avril au Canada, égalant l'augmentation de mars et la hausse moyenne inscrite en 2006. En publiant ces données hier, Statistique Canada a expliqué que les dépenses des ménages ont ralenti leur allure effrénée, tandis que la fabrication a continué de se rele-

ver d'une forte baisse prolongée. Pour un deuxième mois consécutif, aucune des trois composantes de la fabrication n'a baissé, a précisé l'agence fédérale. — PC

Le Fonds FTQ investit en TI

Dans la perspective de poursuivre sa stratégie de financement dans le secteur des technologies de l'in-

formation, le Fonds de solidarité FTQ a annoncé un investissement de près de 12 millions dans Vertex III (C.I.) Fund, LP. Ce fonds de troisième génération, situé en Israël, investit entre autres dans les entreprises en démarrage, provenant des centres d'incubateurs en technologie de l'information touchant les logiciels, les semi-conducteurs, les réseaux informatiques ainsi que les infrastructures de communication. — Le Devoir

ALCAN

SUITE DE LA PAGE B 1

de la poudre aux yeux, a rapporté hier *La Presse*. Reléguée au statut de siège social de division, Montréal ne serait plus au cœur des décisions de la direction et coûterait inutilement cher aux actionnaires.

Les dirigeants d'Alcan avaient également laissé entendre mardi qu'ils avaient entrepris des négociations avec au moins une autre compagnie en vue d'une éventuelle fusion ou acquisition. Le président et chef de la direction d'Alcan, Dick Evans, avait déclaré que «des discussions ont actuellement lieu avec de tierces parties au sujet d'un certain nombre d'autres transactions».

Course à plusieurs et le retour de Pac-Man

Le quotidien torontois *The Globe and Mail* a révélé hier avoir appris de sources bien placées qu'il était cette mystérieuse compagnie. Il s'agirait du premier groupe minier mondial, BHP Billiton, qui avait déjà montré de l'intérêt pour Alcan à la fin de l'année dernière mais qui avait été alors éconduit.

Alcan s'est bien gardée hier de commenter la nouvelle. Le chef de la direction de la compagnie anglo-australienne, Charles Goodyear, a aussi refusé de dire si BHP Billiton était intéressée à acquérir une autre compagnie. «Nous restons attentifs à toutes les occasions d'acquisitions qui se présentent à nous», a-t-il répondu aux journalistes en marge d'un déjeuner d'affaires.

La perspective d'une surcote entre géants de l'industrie en vue de l'acquisition d'Alcan a fait grimper sa valeur en Bourse. Son action a gagné hier 6 % sur les marchés à New York et a clôturé à 85,89 \$US. Les titres d'Alcan ont suivi le même chemin en gagnant 3,65 % à 40,37 \$US.

La rumeur voulait jusque-là que l'attention de BHP Billiton se soit tournée, depuis sa déconfiture avec Alcan, vers une quatrième compagnie, l'australienne Rio Tinto PLC, et qu'elle était sur le point d'offrir 100 milliards pour l'acheter. Selon certains analystes, Rio Tinto PLC pourrait, elle aussi, être intéressée par Alcan, tout comme la brésilienne Companhia Vale do Rio Doce ainsi que quelques compagnies russes et chinoises.

D'autres scénarios sont aussi évoqués. On parle même de la possibilité que la proie se transforme en prédateur et qu'Alcan présente à son tour une offre d'achat d'Alcoa. Surnommée «offre d'achat Pac-Man», en référence au personnage du populaire jeu électronique des années 80 qui pouvait à certains moments se retourner contre les fantômes qu'il poursuivait et les avaler à son tour, la manœuvre n'a pas été exclue par la direction d'Alcan. «Nous évaluons toutes les options possibles», a déclaré mardi le président de son conseil d'administration, Pierre Fortier. «Le mot important ici est "toutes"», avait ensuite précisé aux journalistes Dick Evans.

Même s'il n'a pas été écarté par Alcan, ce dernier scénario pourrait rencontrer de nombreuses embûches. Le principal problème ne viendrait pas nécessairement du fait que la compagnie montréalaise est légèrement plus petite que l'américaine, ce genre de choses s'est déjà vu. Il s'agit plutôt du fait qu'Alcoa a son siège social en Pennsylvanie et que cet État américain s'est doté des lois les plus contraignantes aux États-Unis contre les prises de contrôle hostiles ou étrangères visant ses propres compagnies.

Le Devoir
Avec la Presse canadienne

Téléphone : 514 985-3322
Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel :
petitesannonces@ledevoir.com

I • N • D • E • X

REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location
- 300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES
ET DE SERVICES
- 600 • 699 VÉHICULES

AVIS

À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.

Merci de votre attention.

Sudoku

par Fabien Savary

3		8	6				1	
7	8						9	
4								
6								
6	5							
7								

Niveau de difficulté : FACILE

0566

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

7	8	5	2	4	6	9	1	3
4	9	2	3	8	1	6	7	5
6	1	3	7	9	5	2	4	8
3	6	8	4	5	9	1	2	7
1	5	7	6	2	3	8	9	4
9	2	4	1	7	8	3	5	6
8	4	1	5	3	2	7	6	9
2	7	9	8	6	4	5	3	1
5	3	6	9	1	7	4	8	2

0565

SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté
par notre expert Fabien Savary
En exclusivité sur le site des Mordus
www.les-mordus.com

103

CONDOMINIUMS
ET COPROPRIÉTÉS

STE-THÉRÈSE- Condo de luxe
2 974 p.c. sur 4 étages. Garage
double. 329 500\$. 514 265-3369

135

TERRAINS

CANTONS
DE L'EST

LAC GILBERT

41.578 pieds carrés, soit
258 pieds sur le Lac, à
quelques minutes de Ma-
gog. Havre de paix, idéal
pour la pêche, la marche,
la détente. Prix demandé:
100 000 \$.

CELL: 514 838-8894

RÉS: 450 748-1952

(Danielle)

BORD du Lac Champlain (au QC)
Terrains avec services.
Prêt à construire. 514 884-4444
www.terrainslacchamplain.ca

NOTRE-DAME-DU-PORTAGE
Un des beaux villages du Québec.
Terrain face au fleuve.
33 000 p.c. 514 267-5942

160

APPARTEMENTS ET
LOGEMENTS À LOUER

AHUNTSIC 4 1/2 HAUT DUPLEX
Paisible, entrées v/s. 2 balcons.
Juil. 525\$ n-chauffé. 450 661-8028

AHUNTSIC Près METRO - 5 1/2
ent. rénové, haut duplex. Voisinage
tranquille. Pers. calmes. Non-fum.
Juillet. 514 802-8501

160

APPARTEMENTS ET
LOGEMENTS À LOUER

AHUNTSIC, rue d'Auteuil, 4 1/2
translormé en loft. 4 min. du métro.
750\$. 514 705-0357/514 381-2399

CARRÉ ST-LOUIS sur Laval
superbe 6 1/2 dans maison unique,
1400 p.c., foyer, a/c, grande s. à m.
2 c.c., cuisine moderne avec îlot,
5 électros. Plafond 12".
Mobilier et boiserie d'origine.
2500\$. 514 955-2344

CDN - RUE DECELLES
Beau grand 3 1/2, cachet. Rénové.
Calme, ensolleillé. Juiliet.
725\$ tt incl. 514 276-0639

DISCRIMINATION
INTERDITE

La Commission des droits de la
personne du Québec rappelle que
lorsqu'un logement est offert en lo-
cation (ou sous-location), toute per-
sonne disposée à payer le loyer et
à respecter le bail doit être traitée
en pleine égalité, sans distinction,
exclusion ou préférence fondée sur
la race, la couleur, le sexe, la gros-
sesse, l'orientation sexuelle, l'état
civil, l'âge du locataire ou de et à
ses enfants, la religion, les convic-
tions politiques, la langue, l'origine
ethnique ou nationale, la condition
sociale, le handicap ou l'utilisation
d'un moyen pour pallier ce handi-
cap.

FULLUM-SHERBROOKE
Grand 6 1/2, r. de c. Cour et stat.
1 x 4 1/2 double, 1 x 4 1/2 fermé.
Mai et juillet. 514 279-1657

KAYAK VELO,
Marché public - canal Lachine
5 1/2 lumineux, pl. 9'. Ts services.
Libre. 720\$. 514 767-8748

LACHINE - PISTE CYCLABLE
5 1/2 (1400 p.) très éclairé, cour
aménagée, stat. 955\$. 5 1/2 (1400
p.) 875\$. Bachelors neuf (700 p.)
style loft, très éclairé, 625\$.
Juillet. 450 448-9437

LAVAL (STE-ROSE) 4 1/2
Style condo, 1er. Entrée lav/séch.
Stat. 695\$. 514 802-0017

METRO Cote-Ste-Catherine
6 1/2, grand haut duplex victorien,
allée piétonnière, foyer,
2 c.c., 2 s. de bain,
pl. bois franc, 5 électros, garage.
1200\$/mois. Juiliet.
514 272-3737

N-D-G. 5141 EARNISCLIFFE
(Queen Mary, métro Snowdon)
Haut duplex, 6 1/2 rénové,
céramique, entrée lav/séch.
Stat. 2 balcons, "locker". 1 150\$.
514 487-5672 (répondre)

N.D.G. rue MARCIL H-duplex
7 1/2 3 c.c. rénové, foyer, métro,
3 électros. Gr. balcons. 1250\$/m
450 472-9488 514 516-9488

OUTREMONT Bernard/Wiseman
et 1525 Bernard coin Dollard
près Stanislas. Beaux grands 5 1/2
chauffés, équipés. 514 271-4168

OUTREMONT, Métro UdeM, 6 1/2
+ s.-sol. Terrasse. Garage. Balcons
1450\$ chauffé. 514 737-6169

PARC LAURIER - 4 1/2
1 ch. 2 balcons, 3 p. pl. bois, vitraux.
1 000\$, chauffé. Juiliet.
514 772-4759 / 819 843-6048

PETITE-PATRIE
3 1/2 fermé, 2 p. balcons, face au
parc Marquette, entrées lav/séch.
455 \$. 514 255-8112

PIERREFONDS 1 1/2, 3 1/2, 4 1/2,
chauffés, éclairés, poêle, frigo, stat.
et piscine ext. Câble, 50 canaux
514 684-4651

PLATEAU MT-ROYAL
Grand 3 1/2 5121 Marquette.
Terrasse. Lav-sec. Lav-vaiss. inclus
1150\$/m mi-juin 514 523-1367

PLATEAU - des Érables/Laurier
4 1/2, c.c., 3e, 2 balcons.
Cachet, pl. bois, entrée lav/séch.
Juiliet. 649\$. 514 527-7254

PLATEAU, studio-loft, 5 1/2, métro
Mont-Royal, foyer, terrasse. 2 stat.
1500\$, libre 514 524-9162

160

APPARTEMENTS ET
LOGEMENTS À LOUER

PLATEAU 6 1/2 - Fabre et
Mont-Royal. 2+2 ch. 1 260\$.
n-chauffé. Juiliet. 514 523-1015

RUE ST-DENIS 5 1/2 RÉNOVÉ
Poss. bureau privé à même
logement. 1600\$/m chauffé éclairé.
5 électros. 2 sdb. 514 847-9200

ST-DENIS-VILLERAY
Gr 5 1/2. Juin ou juillet. 793\$ n.c.
514 274-1927 514 894-1927

UdeM - JEAN-BRILLANT
Bel app. 6 1/2 style Tudor.
1 250 \$/m Chauffé.
514 271-9232 514 731-5026

VIEUX-MONTREAL / LOFT
Face hôtel Gault. Immeuble patri-
monial, mur de briques, 3 grandes
fenêtres, chambre fermée, meuble,
1900\$, tt incl. Juil. 514 680-1122

VIEUX-MTL. Place-D'Armes, lofts
réno. bien éclairé, mur briques.
850 p. 900 \$, 650 p. + grenier 400
p.c. 1100 \$ Wilson 514 288-6231

VILLERAY
Près parc Jarry-marché J-Talon
6 1/2, 2e, ensolleillé, propre,
violin, avec terrasse.
Idéal pour couple paisible.
800\$. Mi-juin 514 495-3347

VX-MONTREAL - de la Commune
Loft + 900 p.c. Chambre fermée.
Meuble ou pas. A/c. Stat. int. Psc.
1700\$ chauffé. Libre 514 287-1313

161

SOUS-LOCATION

MARCHE MAISONNEUVE Joli
condo meublé dominant sur marché.
2 c.c. Au 3e, lumineux, tranquille.
juillet-août. 1200\$/m 514 773-0736

164

CONDOMINIUMS À LOUER

600 DE LA MONTAGNE, grand 3 1/2,
balcon, 16 p. élect. a/c, chauffé,
éclairé, stat. int. Impeccable, libre,
1200\$ 450 585-4595 514 282-9560

ILE-DES-SOEURS
Luxueux sur 2 niveaux, vue jardins
2 c.c., 3 s. de b., 5 électros, garage
Chauffage et électricité inclus.
Piscine extérieure, terrasse.
Libre. 1650\$. 514 951-5769

LOFT PENTHOUSE 2300 PC
St-Jean-Sur-Richelieu. Mezz.
Murs briques, pl. bois cent ans.
Coin sud-ouest. 9 fenêtres. 7x10
Client Sérieux. 514 884-4444

ST-SAUVEUR, 5 min. centre-ville
1 000 p.c. 2 c.c. + mezz.,
1 1/2 s. de b. Tt équipé, pisc. int.++
1450\$ tt incl. Juil. 514 262-6267

STE-FOY - Superbe condo 4 1/2
Ensolleillé, insonorisé, station.
Intérieur, bois franc. 1050\$.
Libre 1er juil. Benoit: 418 204-4530

VX-MTL - LA CHANCELLERIE
Sur 2 étages, 2 c.c., 2 sdb.
électros, foyer, a/c, terrasse 11500\$
ou 1700\$ avec stat. 514 844-2829

165

PROPRIÉTÉS À LOUER

NDG 4 C.C. BOIS FRANC.
Paisible, jardin, près de tout.
Meublé ou non. 514 849-2087

PLATEAU cottage centenaire
Métro Sherbrooke. Cachet unique.
9 pces. Meublé ou semi-meublé.
Jardin fleuri. 2 750\$ 450 372-1401

170

HORS FRONTIÈRES EUROPE
À LOUER

A PARIS - Marais 400 euros/sem
Provence - Toulon 400 euros/
xyzapi@yahoo.fr

MÉDITERRANÉE à 7 km et en
Bord de lac entre Collioure et Per-
pignan. Maison-village rénovée.
Séjour/mois. Juin-août. 514 938-8503

175

MAISONS DE CAMPAGNE
À LOUER

GASPESIE - Baie des Chaleurs
Paspébiac. Maison à la semaine.
1 800 463-0890

www.aubergineparc.com/maison

175

MAISONS DE CAMPAGNE
À LOUER

Baie-des-Chaleurs (bord de mer)
Unique, privé. A 1 km de rte 132.
2 maisons meublées avec goût.
Vaste domaine. Pour couple
épous du beau. 800\$/1000\$/sem
418 788-5477 613 277 3211

176

CHALET À LOUER

À ST-ADOLPHE, luxueux, 5 ch.,
meublé, accès lac, grand terrain
clôturé, saison/mois 514-913-7583

À ST-SAUVEUR, luxueux, bord lac
privé, 3 ch., veranda, pêche truite,
chaloupe, canot, pédalo, mois juin,
1900\$, juillet, 2400\$, 1 juil. au 15
août, 5500\$. 450-227-3895

BRÉBEUF - LAURENTIDES
10 min. de St-Jovite, chalet coquet
inondé de lumière, lieu paisible.
3 c

LE MONDE

Trêve fragile au Liban

L'exode palestinien se poursuit

RAMZI HAYDAR

Nahr el-Bared — Des milliers de réfugiés palestiniens continuaient de fuir hier leur camp assiégé de Nahr el-Bared, dans le nord du Liban, de crainte d'une reprise des combats entre l'armée libanaise et les combattants islamistes qui refusent de se rendre.

Seuls des combattants en armes du Fatah al-Islam étaient visibles dans les rues du camp désertées par ses habitants, en fuite ou terrés chez eux, a rapporté un journaliste de l'Afp, qui a aperçu les corps de deux islamistes.

De nombreux immeubles étaient en ruine, des carcasses de voitures et des éclats de verre jonchaient les rues, témoins des violents combats qui ont opposé pendant trois jours les militaires aux islamistes, les pires depuis la fin de la guerre civile, en 1990, avec 68 morts.

Craignant une rupture de la trêve entrée en vigueur mardi, hommes mais surtout femmes et enfants s'en allaient à pied ou entassés dans des voitures après avoir été soumis aux feux croisés des protagonistes et à une grave détérioration des conditions humanitaires.

Certains emmenaient même leurs vaches dans leur fuite vers le camp de réfugiés tout proche de Baddaoui, Tripoli ou les villages avoisinants.

Haji Rifaat, un des responsables du mouvement palestinien Fatah à Baddaoui, a estimé à quelque 10 000, sur 31 000, le nombre de civils ayant déjà fui.

L'Agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) était à pied d'œuvre dans le camp voisin de Baddaoui, distribuant eau et vivres, tandis que trois ambulances du Croissant-Rouge palestinien évacuaient des blessés de Nahr el-Bared.

La veille, le premier convoi de l'UNRWA arrivé dans ce camp avait été la cible de tirs ayant



JAMAL SAIDI REUTERS

Cette réfugiée palestinienne qui a fui le camp de Nahr el-Bared pleure en ne retrouvant pas sa mère à son arrivée dans un autre camp, celui de Beddawi.

coûté la vie à deux réfugiés.

Preuve de la préoccupation internationale, le ministre français des Affaires étrangères Bernard Kouchner se rendra au Liban aujourd'hui et demain pour «réaffirmer la solidarité de la France avec le Liban et avec sa population» dans une «période critique», a annoncé son ministère.

Tout en affirmant son engagement à respecter la trêve, Fatah al-Islam a averti que ses combattants ne se rendraient pas aux soldats qui contrôlent les accès du camp.

«Nous respectons la trêve mais nous ne nous rendons pas. Si nous sommes attaqués, nous nous battons jusqu'à la dernière goutte de sang», a déclaré Abou Salim Taha, porte-parole du Fatah al-Islam.

Le représentant de l'OLP au Liban, Abbas Zakî, a indiqué que son organisation ne s'opposerait pas à une décision du gouvernement liba-

nais d'envoyer l'armée dans le camp. *«Nous avons dit que le Liban était souverain. Nous appuyons ce que le Liban décide, a-t-il dit. Mais avant un éventuel feu vert à l'armée pour entrer dans le camp, les civils devront avoir été évacués.»*

Accusations

Et le chef du Fatah, principale faction de l'OLP, au Liban, Sultan Aboul Aynain, n'a pas exclu que son mouvement intervienne «militairement» contre Fatah al-Islam, accusé d'être lié au réseau al-Qaïda.

De son côté, le chef chrétien de l'opposition, le général Michel Aoun, a déclaré à l'Afp: *«Il faut que les terroristes du Fatah al-Islam se rendent. Qu'ils soient arrêtés et jugés. Il ne faut pas que l'armée négocie avec eux.»*

Les 12 camps de réfugiés palestiniens ne sont pas accessibles à l'armée libanaise depuis un accord liba-

no-palestinien de 1969, qui reste tacitement en vigueur bien que déclaré caduque par le Parlement libanais en 1987.

En conséquence, les camps restent sous contrôle des factions politico-militaires palestiniennes même si l'armée maintient des points de contrôle aux entrées.

Fatah al-Islam est soupçonné par la majorité parlementaire antisyrizienne d'être utilisé par les renseignements syriens pour déstabiliser le Liban, déjà en proie à une grave crise politique liée à la création d'un tribunal international sur l'assassinat de l'ancien ministre Hariri.

Cependant, la Syrie, ancienne puissance tutélaire, a nié tout lien avec ce groupe, estimant que «l'apparition de mouvements islamistes» était le résultat du «vide du pouvoir» au Liban.

Agence France-Presse

Nucléaire

L'Iran défie toujours l'ONU

MICHAEL ADLER

Vienne — L'Iran continue à défier l'ONU en poursuivant l'enrichissement de l'uranium et gêne l'activité de ses inspecteurs sur place, a accusé hier l'Agence internationale de l'énergie atomique dans un rapport qui pourrait conduire à de nouvelles sanctions contre Téhéran.

«L'Iran n'a pas suspendu ses activités liées à l'enrichissement» et accroît même ses activités à l'usine de Natanz (centre de l'Iran), contrairement aux exigences du Conseil de sécurité de l'ONU, relève le directeur de l'AIEA, Mohamed el-Baradei, dans ce rapport dont l'Afp a obtenu copie.

Washington a d'emblée averti l'Iran et a annoncé de nouvelles consultations avec ses partenaires sur les suites à donner à ce nouveau rapport critique. La Grande-Bretagne s'est également prononcée en ce sens.

Le Conseil de sécurité a déjà par deux fois imposé des sanctions contre Téhéran, l'uranium enrichi pouvant aussi servir à la fabrication de l'arme nucléaire.

L'AIEA affirme aussi que l'Iran n'a pas fourni à ses inspecteurs les nécessaires «assurances sur la nature exclusivement pacifique» de son programme nucléaire et que sa coopération «se détériore». Téhéran a démenti mettre des obstacles.

Parmi les questions en suspens figurent l'utilisation possible de centrifugeuses plus perfectionnées et des doutes sur des documents de nature militaire en possession des Iraniens.

Selon un responsable de l'AIEA, l'Iran bloque depuis le 13 avril l'accès aux travaux à Arak sur un réacteur à eau lourde pouvant produire du plutonium, autre source possible pour l'arme nucléaire.

L'Iran fait actuellement tourner 1312 centrifugeuses dans des installations souterraines à Natanz, avec le gaz nécessaire pour produire de l'uranium enrichi, a indiqué Mohamed el-Baradei.

L'Iran, qui a aussi testé 328 autres centrifugeuses et qui est en train d'en construire 492 autres, pourrait parvenir à l'enrichissement au niveau industriel avec 3000 centrifugeuses vers la fin de juin, a indiqué un diplomate à Vienne en commentant le rapport.

Cependant, note le rapport, l'Iran

est parvenu à des niveaux d'enrichissement de 4,8 % de l'U-35, ce qui est suffisant pour produire du combustible pour l'énergie civile mais bien inférieur aux 90 % requis pour de l'uranium militaire.

Dans sa résolution 1747, le Conseil de sécurité avait donné à l'Iran jusqu'au 23 mai pour suspendre notamment son enrichissement d'uranium.

La publication de ce rapport survient alors que M. el-Baradei fait l'objet de critiques des États-Unis et de la France pour s'être prononcé dans plusieurs déclarations en faveur d'une autorisation de certaines activités d'enrichissement.

Exercice naval

Par ailleurs, une dizaine de bâtiments de guerre de la marine américaine sont entrés hier dans les eaux du golfe Persique, au large des côtes iraniennes.

Les neuf bateaux, dont deux porte-avions, ont pour la plupart franchi de nuit le détroit d'Ormuz, une des voies les plus stratégiques du commerce maritime mondial.

Selon des officiers de la marine, les autorités iraniennes n'ont pas été informées de ces mouvements et la décision d'ajouter un second porte-avions au déploiement a été prise à la dernière minute, sans qu'aucune explication ait été fournie.

Ce déploiement, sans précédent depuis le début de la guerre en Irak, en mars 2003, survient alors que les tensions sont particulièrement fortes entre les États-Unis et l'Iran.

Mais le contre-amiral Kevin Quinn, qui commande le groupe aéronaval, a déclaré que l'objectif était de procéder à des exercices militaires prévus de longue date pour rassurer les pays de la région à propos de l'intérêt que portent les États-Unis à la sécurité régionale.

«Il existe une menace permanente contre les détroits internationaux — et le détroit d'Ormuz est le plus important —, émanant soit d'États, soit d'acteurs non étatiques», a-t-il dit à la presse à bord du porte-avions USS John C. Stennis.

Le groupe aéronaval transporte au total quelque 17 000 hommes.

Agence France-Presse
Reuters

Bush, qui a vaincu le Congrès, brandit le spectre d'al-Qaïda

New London — Dans un nouvel effort pour justifier un engagement américain de plus en plus contesté, le président George W. Bush a fourni hier des preuves supplémentaires selon lui qu'Oussama ben Laden veut transformer l'Irak en «sanctuaire» d'où attaquer les États-Unis.

Mais il a aussi affirmé la «responsabilité» qu'a le gouvernement de Nouri al-Maliki de produire des résultats dans un difficile exercice consistant à faire pression sur les dirigeants irakiens pour donner des gages à son opinion publique sans s'engager sur un retrait.

M. Bush s'exprimait à New London (Connecticut) à un moment où il paraît avoir pris le dessus dans son affrontement avec le Congrès. Les démocrates, désormais majoritaires, y ont été forcés de renoncer au moins provisoirement à lui imposer un désengagement d'Irak, réclamé par la majorité des Américains.

Mais la pression risque de conti-

nuer à croître sur M. Bush avec l'approche de septembre. C'est à cette date qu'est attendue une évaluation de la stratégie que M. Bush met en œuvre en Irak et qui passe pour celle de la dernière chance.

Cette période correspondra aussi à celle du débat sur le financement de la guerre en 2008. Après avoir échoué à associer un calendrier de retrait au financement des opérations jusqu'à la fin de septembre 2007, les démocrates ne devraient pas manquer d'exploiter le débat sur les dépenses militaires en 2008.

Les responsables militaires et civils américains en Irak mettent actuellement la dernière main à un plan pour l'après-septembre 2007 et pour 2008, écrivait hier le *Washington Post*. Ce plan fixerait des objectifs plus politiques que militaires. Il prévoirait la mise à l'écart de responsables de l'animosité confessionnelle au sein des forces de sécurité et du gouvernement ainsi que des accords entre les factions qui

s'affrontent en Irak, disait le journal.

En attendant, M. Bush a continué à défendre la présence américaine en Irak. Comme depuis plusieurs semaines, il a placé le combat contre al-Qaïda en tête de ses arguments, faute de pouvoir insister sur le modèle démocratique que l'Irak pourrait constituer au cœur du Proche-Orient.

Informations déclassifiées

Choisissant symboliquement une cérémonie de remise de diplômes à des garde-côtes, associée à la protection antiterroriste, M. Bush a rendu publiques des informations secrètes déclassifiées la veille.

Selon celles-ci, Oussama ben Laden avait chargé en janvier 2005 l'ancien chef d'al-Qaïda en Irak, Abou Moussab al-Zarqawi, tué en Irak depuis, de préparer du sol irakien de nouvelles attaques à l'étranger.

«Vaincre en Irak est important

pour Oussama ben Laden, et vaincre en Irak est vital pour les États-Unis d'Amérique», a déclaré M. Bush.

Il a prévenu les Américains qu'ils devaient s'attendre à ce que leurs soldats soient encore davantage exposés au danger à l'avenir.

«Al-Qaïda est l'ennemi public numéro un de la jeune démocratie irakienne, al-Qaïda est l'ennemi public numéro un de l'Amérique également», a-t-il ajouté.

M. Bush a réfuté la comparaison avec le Vietnam: «L'ennemi au Vietnam n'avait ni l'intention ni la capacité de frapper notre patrie. L'ennemi en Irak les a», a-t-il déclaré.

Mais au moment où le Congrès devrait lier le financement de la guerre à une obligation de résultats de la part du gouvernement irakien, M. Bush a déclaré que ce dernier avait «beaucoup de travail»: «Les Irakiens doivent voir leur gouvernement agir pour rassembler leur pays.»

Agence France-Presse

Évangélisation en Amérique latine

Le pape corrige ses propos

MARTINE NOUAILLE

Cité du Vatican — Le pape Benoît XVI a reconnu hier les «ombres» ayant accompagné l'évangélisation en Amérique latine, dix jours après avoir déclaré au Brésil qu'elle n'avait pas été imposée aux Amérindiens, pour tenter de réparer de nouveaux dégâts commis lors d'un voyage à l'étranger.

Comme il l'avait déjà fait après Auschwitz et Ratisbonne, le chef de l'Eglise catholique a saisi l'occasion de son audience hebdomadaire au Vatican pour corriger l'effet désastreux provoqué par son discours prononcé le 13 mai à Aparecida (Brésil) devant les évêques d'Amérique latine.

Le souvenir du «passé glorieux» de l'Eglise catholique en Amérique latine «ne peut ignorer les ombres qui ont accompagné l'œuvre d'évangélisation du continent», a-t-il déclaré hier. Il n'est pas possible d'oublier les souffrances et les injustices infligées par les colonisateurs aux populations indigènes, dont les droits humains fondamentaux ont souvent été piétinés.

A Aparecida, Benoît XVI avait affirmé que «l'annonce de Jésus et de son Évangile n'a comporté à aucun moment une aliénation des cultures précolombiennes et n'a pas imposé une culture étrangère», faisant silence sur les massacres et les exac-

tions ayant accompagné cette évangélisation. Des représentants des communautés amérindiennes et des responsables religieux avaient alors exprimé leur désaccord avec cette façon d'écrire l'histoire.

«L'évangélisation a été une imposition ambiguë, violente, un choc de cultures, qui a causé un préjudice total aux Indiens», a rappelé la théologienne catholique Cecilia Domevi. Le président du Venezuela, Hugo Chávez, a demandé au pape de présenter ses excuses aux Indiens d'Amérique pour avoir nié «l'holocauste autochtone».

Hier, Benoît XVI a précisé que ces «crimes injustifiés» avaient été «condamnés en leur temps par des missionnaires comme Bartolomé de Las Casas et des théologiens comme Francisco de Vitoria» et qu'ils ne devaient pas faire oublier «l'œuvre merveilleuse accomplie par la grâce divine parmi ces populations au cours des siècles».

Il a ainsi semblé dédouaner l'Eglise catholique de ces «crimes» commis par «les colonisateurs».

Le 13 octobre 1992 à Saint-Domingue, son prédécesseur Jean-Paul II avait demandé aux descendants des populations amérindiennes de pardonner aux conquérants espagnols. A son retour au Vatican, il avait qualifié son voyage d'«acte d'expiation pour tout ce qui a

été marqué par le péché, l'injustice et la violence» à l'époque de l'évangélisation de l'Amérique.

Mais contrairement à Jean-Paul II, le pape allemand Benoît XVI «est remarquablement insensible à l'effet que ses paroles peuvent avoir sur ceux qui n'appartiennent pas à sa sphère intellectuelle et culturelle», a relevé le vaticaniste américain du National Catholic Reporter, John Allen, sur le site du journal.

En septembre 2006 à Ratisbonne (Allemagne), le discours du pape sur les rapports entre foi et raison avait provoqué une vague d'indignation dans le monde musulman parce qu'il avait semblé établir un lien entre l'islam et la violence. Il s'en était ensuite défendu et avait retouché son discours sans pourtant s'excuser.

En mai de la même année, durant sa visite au camp d'extermination d'Auschwitz, Benoît XVI avait ajouté au dernier moment dans son discours le mot «Shoah» sur les conseils de son entourage et parlé des six millions de victimes polonaises sans préciser que la moitié étaient juives.

Il avait corrigé le tir à son retour au Vatican en parlant des «quelques six millions de Juifs» exterminés dans les différents camps nazis.

Agence France-Presse

Un ministre de Lula tombe

Brasilia — Un ministre du gouvernement Lula a démissionné mardi, soupçonné d'implication dans une affaire de corruption ayant conduit à l'arrestation par la police fédérale de 47 personnes, hommes politiques, hauts fonctionnaires et entrepreneurs.

Il s'agit de la première démission d'un ministre du second mandat du président Luis Inacio Lula da Silva.

Déjà, au cours du premier mandat du président brésilien, six ministres avaient été contraints à la démission en raison de différents scandales politico-financiers. Ministre des Mines et de l'Energie, Silas Rondon, a remis sa démission au président Lula à la suite de la publication dans la presse d'un rapport de la police fédérale dans lequel il est soupçonné d'avoir reçu l'équivalent de 50 000 \$ d'une entreprise de construction.

Cette entreprise, la Gautama, basée dans l'Etat de Bahia, serait au centre d'un important réseau d'appels d'offres publiques frauduleuses. La somme en question a été versée en espèces, au sein même du ministère à Brasilia, par une responsable de la Gautama, à un conseiller spécial du ministre Rondon, Ivo Almeida Costa.

Agence France-Presse

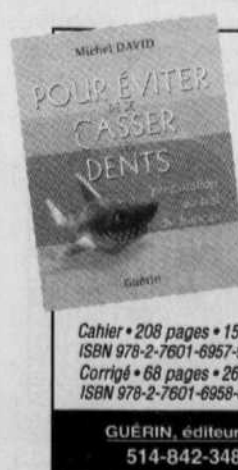
EN BREF

Les meurtriers de Djindjic sont condamnés

Belgrade — La justice serbe, au terme d'un procès de plus trois ans, a condamné hier à des peines maximales de 40 ans de prison les principaux accusés de l'assassinat de Zoran Djindjic, le premier ministre qui voulait réformer la Serbie et avait fait extraditer Slobodan Milosevic à La Haye. Milorad Ulemek, dit «Legija», considéré comme le «cerveau» du complot, et Zvezdan Jovanovic, l'homme qui a tiré sur le premier ministre, ont été condamnés à 40 ans de prison, jugés coupables «d'avoir [...] complété dans l'intention de commettre des crimes contre l'ordre constitutionnel». Dix autres accusés, dont cinq sont en fuite, ont été condamnés à des peines de huit à 35 ans de prison. Les avocats d'Ulemek et de Jovanovic ont annoncé qu'ils allaient faire appel et qu'ils saisiraient la Cour européenne des droits de l'homme. Djindjic avait voulu réformer la Serbie après les années d'isolement et de guerres sous le régime autoritaire de Slobodan Milosevic, chassé du pouvoir en octobre 2000. En 2001, il a décidé d'extrader Milosevic à La Haye pour qu'il soit jugé devant le Tribunal pénal international. Ses obsèques avaient été suivies par des centaines de milliers de personnes, choquées par une disparition qui avait anéanti leurs espoirs de renouveau. — AFP

Casques bleus soupçonnés de trafic en RDC

Kinshasa — L'ONU enquête sur des «trafics présumés d'or et d'armes» impliquant des Casques bleus déployés en 2004 et 2005 en Ituri, dans le nord-est de la République démocratique du Congo (RDC), a annoncé hier la Mission de l'ONU en RDC (Monuc) dans un communiqué. «Des enquêtes sérieuses ont été portées à son attention en 2006, la Monuc [...] a immédiatement demandé que soit menée une enquête par le Bureau des services de contrôle interne [BSCI] des Nations unies», basé à Nairobi, selon le communiqué. «Une enquête a été lancée, indépendamment de la Monuc, par le BSCI-Nairobi, conformément au mandat» de ce bureau, en charge des investigations sur des écarts graves de conduite du personnel employé par les Nations unies. Cette enquête, lancée en 2006, était toujours en cours en mai 2007, a-t-on précisé à la Monuc. L'annonce officielle de cette enquête survient après la publication par la BBC d'un reportage faisant état de l'implication présumée de Casques bleus du contingent pakistanais, déployés en 2005 en Ituri, dans un trafic d'or et d'armes avec des miliciens du Front nationaliste et intégrationniste (FNI), un des cinq groupes armés alors actifs dans ce district. — AFP



Cahier • 208 pages • 15,75 \$
ISBN 978-2-7601-6957-9
Corrigé • 68 pages • 26,25 \$
ISBN 978-2-7601-6958-6

GUÉRIN, éditeur liée
514-842-3481

Michel DAVID

POUR ÉVITER DE SE
CASSER LES DENTS

Préparation au test de français

Nouveaux critères de correction

En vente dans toutes les librairies
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications

LES SPORTS

SOCCER

Le Milan AC a pris sa revanche sur Liverpool en finale de la Ligue des champions

Athènes — Un doublé de Filippo Inzaghi a permis au Milan AC de battre Liverpool 2-1 en finale de la Ligue des champions, hier à Athènes, et de prendre sa revanche sur la formation anglaise victorieuse face au club lombard il y a deux ans à Istanbul.

Le Milan AC a ainsi obtenu son septième sacre dans la plus prestigieuse des coupes européennes, pour revenir à deux longueurs du Real Madrid, le club le plus titré dans la compétition.

Menés 2-0 après les buts d'Inzaghi aux 45^e et 83^e minutes, les Reds de Liverpool ont brièvement repris espoir après un but de la tête de Dirk Kuyt, reprenant la balle au deuxième poteau après une balle déviée sur corner (1-2, 89^e). Mais il était trop tard.

Instruites par le scénario fou d'Istanbul, les deux équipes entamaient la finale prudemment, chacune consciente du danger représenté par l'adversaire. À preuve, le premier tir survénait à la 10^e minute seulement, Jermaine Pennant voyant sa frappe cadrée bloquée par le gardien brésilien de Milan, Dida.

Les Reds, vainqueurs en 2005 après avoir été menés 3-0 à la mi-temps, se créaient les meilleures occasions des 45 premières minutes. Notamment sur une frappe de Xabi Alonso, après un cafouillage de la défense lombarde (27^e).

Mais l'expérimenté Milan ouvrait la marque juste avant la mi-temps, grâce à un coup franc obtenu par son maître à jouer Kaka, à 22 mètres du but de Liverpool. Andrea Pirlo enveloppait son ballon qui heurtait à hauteur du mur la tête de Filippo Inzaghi, avant de finir dans les filets anglais de Pepe Reina (1-0, 45^e).

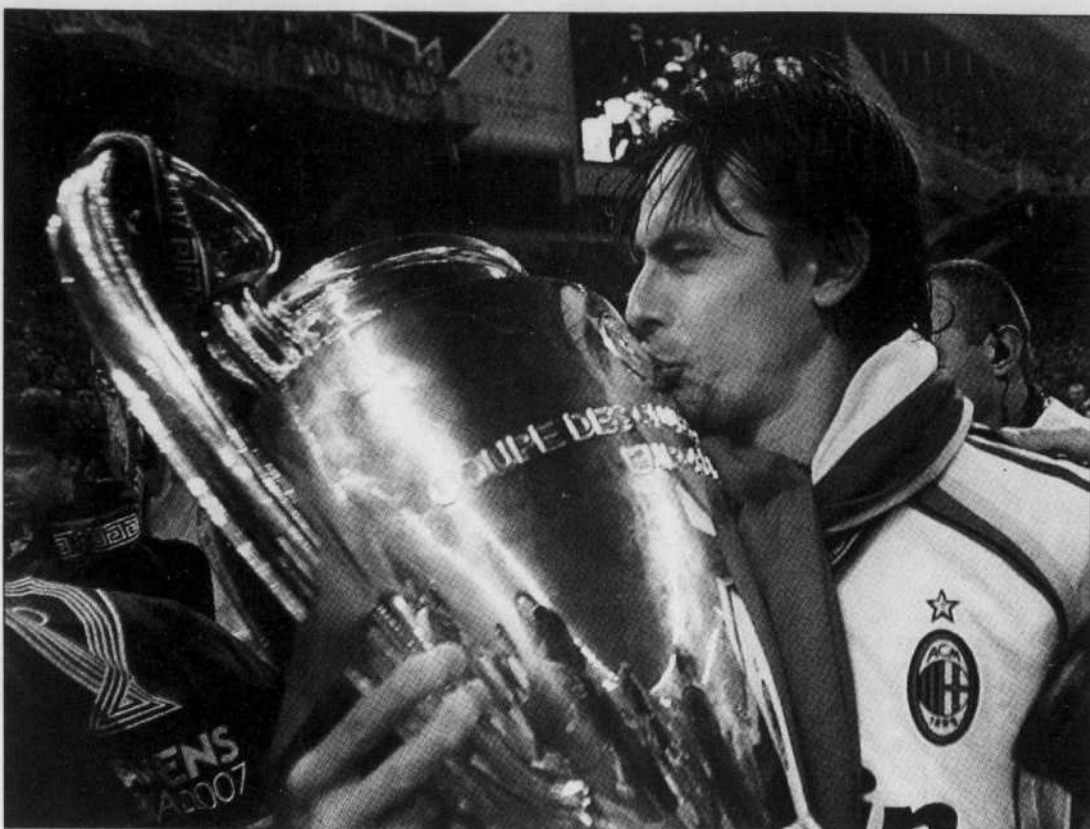
Inzaghi devenait avec son 57^e but inscrit en coupes européennes le quatrième marqueur de tous les temps sur les tablettes de l'UEFA.

Carlo Ancelotti, qui avait préféré Inzaghi à Alberto Gilardino, pouvait être content de son choix.

En début de deuxième période, les Reds poussaient, se rappelant qu'ils étaient revenus au score à Istanbul grâce à trois buts inscrits en six minutes à partir de la 54^e minute du match. Le capitaine Steven Gerrard se présentait seul sur le côté face à Dida qui captait le ballon expédié par le plat du pied (63^e). Puis après une « passe décisive » du dos de l'arbitre allemand, Gerrard frappait légèrement trop croisé (72^e).

Sentant le temps filer, Rafael Benítez lançait le grand attaquant Peter Crouch à la place du milieu défensif Javier Mascherano (78^e).

Sur corners et en contre, le Milan AC laissait pla-



Pippo Inzaghi, auteur des deux buts milanais en finale de la Ligue des champions face à Liverpool, ne s'est pas fait prier pour embrasser la coupe «aux grandes oreilles», hier à Athènes.

ner le danger du K.O. Il survénait sur une petite balle en profondeur distillée par Kaka: Inzaghi partait seul face à Reina, le feintait pour d'une balle croiser réussir le doublé dans cette finale (2-0, 83^e).

Ces 37^e et 38^e buts d'Inzaghi en 66 matchs de Ligue des champions sonnaient le glas pour Liverpool qui voyait s'échapper la possibilité de remporter pour la sixième fois la trophée.

D'une frappe, Crouch contraignait Dida à une claquette salvatrice (84^e). Le but tardif sur corner de Dirk Kuyt (89^e) ne changeait rien au résultat.

Paolo Maldini, capitaine émérite de 38 ans, pour

la cinquième fois vainqueur de l'épreuve, brandissait la coupe aux « grandes oreilles » remise par Michel Platini, le président de l'UEFA, après une belle accolade entre les deux hommes. Sanctionné en début de saison de points de pénalités en Série A pour avoir participé à des matchs truqués, condamné à passer par le tour préliminaire de cette Ligue des champions face à l'Étoile Rouge de Belgrade, le Milan AC pouvait savourer ce sacre difficilement imaginable il y a dix mois.

Associated Press

ET PUIS EUH



Jean Dion

Une moitié de page blanche

Un beau jour que, soucieux de fuir l'angoisse de la page à moitié blanche*, il se sentait davantage enclin à piloter son Ford extérieur qu'à plonger dans son soi-même, le poète vit à quel point tout le monde était énervé et songea illico: « Non mais y s'en passe tu des affaires. » Car ainsi va le poète: tout en étonnement. Selon des sources, c'est une question de fragilité de l'être. Le poète est incapable de cynisme.

(* En poésie moderne, une moitié de la page reste blanche de toute manière parce que les lignes ne se rendent pas jusqu'au bout de la feuille. Voilà la particularité de la poésie. Vous pourriez écrire la même chose avec des lignes qui se rendent jusqu'au bout de la feuille, mais ce ne serait pas de la poésie. Je crois qu'il en est ainsi en raison du poids des mots, qui requièrent un silence méditatif pour les adéquatement ingérer. Ainsi le poète ne s'inquiète-t-il que lorsque la moitié de sa page est blanche. L'autre moitié, il s'en fiche.)

Mais le poète peut avoir tort de temps à autre, même s'il s'intéresse à l'aspect nébuleux des choses, où le gris prédomine à cause de l'émotion. Ainsi, si le poète suivait un peu les activités des séries de fin de saison pour l'obtention d'une parade, il verrait que le tour demi-final a pris fin mardi, avant-hier, et que la finale ne démarrera que lundi. En l'occurrence, il se passe donc cinq jours avec pas d'affaires. Selon des sources, mais pas les mêmes que tout à l'heure, cette situation serait due au fait que le réseau NBC, devant lequel la Nationale Hockey Ligue gémmeux d'aplomb, n'aurait pas dans un avenir prévisible de trou de deux heures et demie suivi d'une émission de bla-bla qu'il pourrait diffuser à la place d'une période de prolongation de hockey. Mais ces sources ne sont pas formelles. Il se pourrait en fait que ce soit simplement la NHL qui veuille de l'action jusqu'en septembre afin de garder l'intérêt dans les berceaux du goudron que sont Phoenix, Raleigh-Durham, Miami et Nashville. De cette façon, on passerait directement des séminaires de la Stanley aux passionnants matchs hors concours, qui forment tout autant une autre saison que le détail. Vous demanderez à Gary Bettman, je suis sûr qu'il vous répondra de manière à ce que vous ne compreniez rien du tout.

La-dessus, justement, votre ami et confident Rogation doit faire amende honorable et reconnaître que sa dernière prédiction en date n'était exacte que dans une proportion de 55 %, comme il sied lorsqu'on donne constamment son 110. En effet, il avait annoncé du haut de sa superbe et par pur esprit de contradiction, il y a de cela quelque temps indéfini dans la durée, que ni le Buffalo ni l'Anaheim, donnés favoris par la colonie des experts qui parlent de hockey 12 mois par année, n'atteindraient la finale. C'était magnifiquement pensé, mais que voulez-vous, la réalité ne s'est pas comportée comme elle aurait dû. Le Dallas était censé battre le Vancouver, ce qui aurait créé des quarts de finale 1-6 et 2-5, et le 5 aurait passé étant donné qu'à la ligne téléphonique de voyance (à partir de 4,99 \$ la minute) ils disaient que l'autre semaine, le 5 était extraordinairement bien luné alors que le 2 se trouvait sur le point de perdre non seulement son emploi mais aussi son épouse, sa maison et ses dernières illusions.

Bref, l'Anaheim n'a pas d'affaire là. Ce qui ne m'empêche pas d'y aller d'une autre prédiction que je vous encourage à trainer avec vous jusque chez les preneurs aux livres de Vegas: les joueurs de l'équipe qui remportera cette série diront que ça donne une sensation pas croyable dans la région.

Ailleurs dans l'actualité, on retiendra les déclarations de Jason Giambi. Pour ceux et celles d'entre vous qui avez d'autre chose à faire dans cette trop courte vie que de la passer à attendre qu'il se passe quelque chose dans un match de baseball, précisons que Jason Giambi est un joueur des Yankees de New York. Ainsi que tendent à le démontrer un peu des photos avant/après, Giambi aurait, dans le passé, inséré dans son Ford intérieur des substances qui ne sont pas de vos affaires. Il avait toujours tout nié, jusqu'à ce qu'un journaliste du *San Francisco Chronicle*, auquel je suis abonné parce qu'il publie d'excellents *comics* — même si je ne les comprends pas tous, mais j'ai au moins l'honnêteté de le reconnaître, contrairement à des gens que je connais qui ne lisent que les *comics* dans un journal, bien que les trois quarts soient d'un ennui mortel —, mette la main sur le contenu confidentiel des audiences d'un grand jury, lors desquelles Giambi avait vidé son sac.

Par la suite, Giambi avait été le centre d'un des événements les plus surréalistes de toute l'histoire du merveilleux sport professionnel, juste derrière les vestons, chemises et cravates de Don Cherry. Il avait convoqué une conférence de presse au Yankee Stadium, pendant laquelle il avait passé une demi-heure à s'excuser mais, conscient de ce qu'un aveu pourrait lui valoir de lourdes sanctions, sans jamais préciser de quoi il s'excusait au juste. Je vous jure, il fallait voir ça.

Or Giambi a révélé vendredi dernier que non, finalement, il n'avait pas carburé qu'à l'eau claire. En fait, il a dit ceci: « I did that stuff. » La nature du *stuff* en question et de ce qu'on en fait est restée inconnue, mais bon, s'il faut tout vous expliquer, on n'a pas fini. Il a aussi appelé les joueurs, les propriétaires et les dirigeants du baseball majeur à s'excuser auprès des fans pour n'avoir rien fait pour combattre le problème à la fin des années 90. Résultat: il pourrait bien servir de bouc émissaire et être sévèrement puni, ou même voir son contrat de 21 millions \$US par année résilié par les Yankees.

La prochaine fois, nous verrons comment le fait de s'excuser sans dire pourquoi on s'excuse s'apparente à s'y méprendre à de la poésie, où les lignes ne se rendent pas jusqu'au bout de la feuille et nous permettent d'imaginer ce qu'on veut, ce qui est créateur tout plein.

jdion@ledevoir.com

EN BREF

Volleyball de plage: trois Québécoises accèdent au tableau principal

Singapour — Les duos de Marie-Andrée Lessard et Sarah Maxwell et d'Annie Martin et Dana Cooke ont atteint le tableau principal de l'Omniium de volleyball de plage de Sentosa, à Singapour hier. Lessard et Maxwell, cinquièmes têtes de série du tableau qualificatif, ont bénéficié d'un laissez-passer en première ronde, avant de battre successivement les Hongroises Bernadette et Regina Kiss 21-12 et 21-18 et les Espagnoles Nadia Campisi et Clara Lozano 21-17 et 21-18. Aujourd'hui, les Lavalloises jouent

leur premier match du tableau principal devant des gradins remplis de quelque 5000 spectateurs qui encourageront leurs compatriotes Angelina Bridget Scanlon et Shuqin Wu, une nouvelle équipe sur le circuit mondial. Martin et Cooke, qui ont aussi eu droit à un laissez-passer à leur premier affrontement, ont vaincu les Thaïlandaises Usa Tenpaksee et Jarunee Sannok 18-21, 21-16 et 15-10 puis les Chinoises Lu Wang et Man Zuo, deuxièmes têtes de série du tableau qualificatif, 16-21, 21-17 et 15-13. Martin, de Sherbrooke, et Cooke, de Toronto, se mesureront aux Chinoises Chen Xue et Xi Zhang, quatrièmes têtes de série du tournoi et cinquièmes à l'Omniium de Shanghai il y a deux semaines, dès la première ronde du tableau principal aujourd'hui. — PC

Tournai d'Istanbul

Venus Williams, victime des coups de butoir de Rezai

Istanbul — L'Américaine Venus Williams, qui s'était pourtant bien acclimatée à la terre battue (demi-finale à Charleston et quart à Varsovie), a été éliminée 6-4, 6-4 au deuxième tour du tournoi d'Istanbul, hier, victime de la puissance des coups de la Française Aravane Rezai.

Venus Williams, 26 ans et 29^e joueuse mondiale, a aussi commis de trop nombreuses fautes directes pour espérer atteindre un nouveau quart de finale sur la terre ocre, avant d'attaquer Roland-Garros, à partir de lundi.

Et pourtant, l'Américaine était en confiance mardi après sa victoire expéditive au premier tour (6-1, 6-2): « J'ai évidemment beaucoup d'espoir pour Roland-Garros. Chaque année, j'espère que ce sera la bonne », a commenté l'ainée des sœurs Williams,

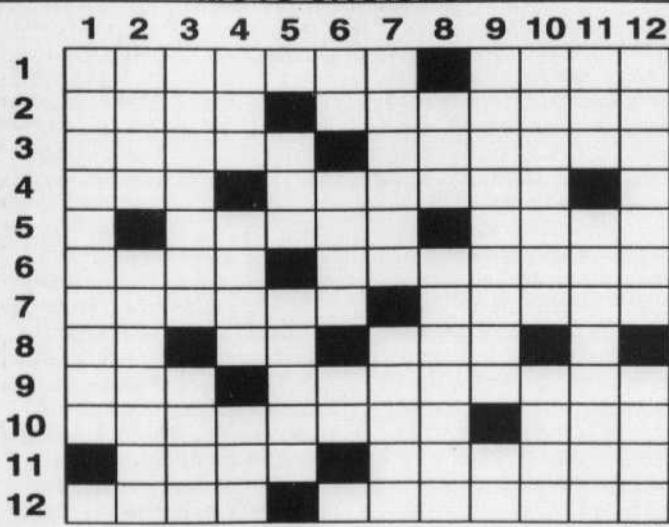
quart de finaliste à Paris l'an passé et dont le meilleur résultat reste une finale perdue devant sa sœur Serena en 2002.

Mais hier, l'Américaine aux 34 titres, dont cinq du Grand Chelem, n'a pu rien faire contre une Aravane Rezai bien en jambes, frappant avec force dans les balles et bien concentrée sur les points importants.

Venus Williams, victorieuse à Istanbul en 2005, a toutefois estimé qu'elle avait bien joué, tout comme son adversaire du jour qui affrontera en quart de finale une autre Américaine, Meghann Shaughnessy. Les supporters turcs sont très déçus de cette élimination qui les prive d'une éventuelle demi-finale entre la tête de série n° 4 et la Russe Maria Sharapova (n° 1).

Agence France-Presse

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

- Cacheter une lettre - Fausse la vérité.
- Fournit un assistance - Classer à part.
- Petit rongeur - Sert de guide.
- Boisson fermentée - Horripilés.
- Mesurer - Achevé.
- Chaland à fond plat - Indociles.
- Exécuté sans procès - Coupant.
- Marque la manière - Obtenu - Peut être en peine.
- Poil - Battre.
- Occuper sans droit - Change de voix.
- Sans aspérités - Supporters.
- Concret - Faces humaines.

VERTICALEMENT

- Politesses exagérées.
- Est parfois gris - Impudent.
- Duvet - Poisson.

- Prénom masculin - Félin très rare - A un goût piquant.
- Amoncellement - Abri sommaire.
- En les - Administré - Élément radioactif.
- Rafistolé - Crétinisé.
- Oiseau grimpeur - Arbrisseau.
- Pratiques magiques visant à nuire - Partie d'une mélodie.
- Qui produit une dégradation - Fumée et brouillard.
- Bien marqué - Fèvre.
- Chicorée rouge - Titre ottoman.

1 TUMEFACITION
2 EVASES AMBON
3 REIS TAPISSE
4 RELATIVITE
5 ELLIE LINGEIT
6 ARE LISE BDE
7 TOTAL ERS E
8 EY NEON TANK
9 RATA STARETS
10 RUINEE RADIO
11 ETRAVES TETU
12 ESSE ALESER

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO



Canada	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Sol 15/0	Sol 14/6	Londres	Sol 23/13	Var 24/13
Moncton	Sol 23/8	Sol 23/12	Los Angeles	Sol 21/12	Sol 21/13
Saint-Jean	Var 19/8	Ave 13/9	Mexico	Sol 24/11	Sol 23/12
Toronto	Sol 30/14	Ave 24/9	New York	Sol 28/18	Var 32/18
Vancouver	Sol 18/9	Var 17/11	Paris	Sol 26/13	Nua 28/18
Winnipeg	Nua 10/1	Var 8/1	Tokyo	Sol 22/20	Plu 21/21

Montréal	Ce soir	Demain	Samedi	Dimanche
Aujourd'hui 30	19	30/16	22/11	21/16
Ensoleillé.	Ciel dégagé.	Quelques averses, pdp 40%.	Généralement ensoleillé.	Passages nuageux
Québec	Ce soir	Demain	Samedi	Dimanche
Aujourd'hui 29	14	28/13	21/8	18/10
Ensoleillé.	Passages nuageux.	Passages nuageux.	Généralement ensoleillé.	Généralement ensoleillé
Gatineau	Ce soir	Demain	Samedi	Dimanche
Aujourd'hui 30	17	29/13	21/9	20/15
Ensoleillé.	Ciel dégagé.	Quelques averses, pdp 40%.	Généralement ensoleillé.	Ciel variable

Météo Média

Vos prévisions météo à temps en tout temps sur
www.meteomedia.com

CULTURE

40^e Festival d'été de Québec

Une programmation pour tous les goûts

PATRICK CAUX

Québec — Le Festival d'été dévoilait hier sa programmation. Moment toujours très attendu, c'est à cette occasion qu'on apprend enfin quel souffle viendra de l'organisme qui sert de poumon musical à la ville.

L'annonce était d'autant plus importante cette année que le festival s'était refait une santé d'estime après ses succès soulignés de tous l'année dernière. Ajoutons à cela que l'événement fête son 40^e anniversaire, ce qui laissait présager une mouture exceptionnelle.

A en croire le directeur de la programmation, Jean Beauchesne, le festival semble avoir atteint sa vitesse de croisière. «*L'an dernier, on avait réussi à proposer un bel équilibre dans la diversité. Cette année, la programmation va dans le même sens. A mon avis, on en offre encore pour tous les goûts, mais avec encore plus de découvertes et de qualité musicale dans chacune des sphères explorées.*»

Stratégie de relations publiques oblige, l'organisation a multiplié les annonces ces dernières semaines... éventant ainsi un peu l'effet de surprise. Certains gros canons de la programmation étaient donc déjà bien connus, les Renaud, Cowboys Fringants, Manu Chao, Patrick Watson, Johnny Clegg et Kanye West figurant depuis longtemps à notre agenda.

Malgré tout, le festival réservait encore de belles surprises pour ses deux scènes principales avec, notamment, IAM, Daran, Tryo, Cinematic Orchestra, Les Trois Accords, Xavier Caféine, Li-fé, La Rue Kéranou, Pierre Lapointe, Zachary Richard et Francis Cabrel.

En présentant coup sur coup ZZ Top et les Scorpions, la programmation nous avait habitués à de grosses locomotives hard-rock. Les amateurs du genre devront oublier ce créneau cette année, même si des rumeurs persistent annonçant le retour de Def Leppard dans la ville du métal. En lieu et place, on aura plutôt droit à du *canadian rock* avec Nickelback. Les rockeurs de toutes les allégeances (du plus progressif au plus hard) ne seront d'ailleurs pas en reste puisqu'on présentera aussi Adrian Belew, Mute Math, Spock's Beard et Hammerfall.

World, indie et électro

Fidèle à son habitude, le festival propose un volet worldbeat des plus intéressants avec, entre autres, Mahmoud Ahmed, Rachid Taha, Mamani Keita & Nicolas Repac, Afrodizz, Fishbone, The Tossers (qu'on annonce comme les dignes héritiers des Pogues), La Reine du Mambo, Gogol Bordello, Bedouin Soundclash et les australiens de Cat Empire.

La programmation conserve (heureusement) le cap emprunté l'an dernier en faisant une place de choix à l'indie rock et à l'électro. L'Impérial s'annonce d'ailleurs comme le théâtre de soirées mouvementées avec Metric, Artist Of The Year (qui lancera son nouvel album), Les Goules, Lesbiens On Ecstasy, Akufen et Vincent Lemieux. C'est également à cet endroit que la fête se poursuivra après les heures de spectacle. On y tiendra une série d'événements où se succéderont groupes et DJ, dont Omnikrom et le célèbre A-Track.

Collaborateur du Devoir

Le Cirque du Soleil s'agrandit (encore!)

Une nouvelle rallonge de huit étages avec, en son cœur, un collecteur d'eau de pluie de la taille d'une piscine

STÉPHANE BAILLARGEON

C'est comme si un géant en goguette avait déposé sa gigantesque coupe de champagne à travers le toit du nouvel immeuble. Seulement, ce cristal ne retient pas les liquides: il les évacue vers un drain placé à la base de l'immense cône transparent, haut d'environ sept mètres, large de six et fort de quelques tonnes.

Ce collecteur liant l'éthique et l'esthétique amassera assez d'eau de pluie et de neige fondue pour rendre autonome une partie du complexe du Cirque du Soleil à Montréal, où travaillent 1700 employés. Tire la chasse et le ciel l'aidera...

Le verre chauffé, enrichi d'effets lumineux, traverse et embellit les deux derniers locaux fusionnés de la nouvelle construction, avec un foyer à l'éthanol pour l'ambiance des soirées d'hiver, un grand écran de projection et des cuisines. La mezzanine du huitième et dernier étage offre une vue époustouflante sur le mont Royal et les 100 clochers dominant le paysage urbain de l'ancien Tibet catholique. Tout cet espace magique servira aux réceptions de la compagnie comptant Paul McCartney et Quincy Jones parmi ses prestigieux collaborateurs.

«*C'est beau, ce sera toujours très beau, mais il faut dire et redire que cet espace est strictement réservé à l'usage du Cirque du Soleil*», prévient la relationniste en chef de l'entreprise, Renée-Claude Ménard, en faisant visiter le chantier presque terminé, il y a quelques semaines. Elle était parfaitement consciente de la force d'attraction de ce lieu de rêve pour les séances de photos de mode, les fêtes de bureaux et les tournages de cinéma. «*La location, pas question!*»

«Des risques calculés»

Il s'agit du troisième agrandissement des locaux de travail depuis l'installation du Cirque du Soleil (CDS) à la Cité des arts du cirque. La plupart des quelque 250 chanceux qui occuperont bientôt les bureaux tout neufs bossent depuis des mois dans des roulottes réparées sur le site. Les contrats pleuvent sur la compagnie depuis quelques mois avec des projets en développement pour Macao, Tokyo, New York et Dubaï ainsi que deux nouveaux shows de tournée, la version pour arène de *Salimbanco* et une treizième création pour chapiteau, la dernière-née,



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Il s'agit du troisième agrandissement des locaux de travail depuis l'installation du Cirque du Soleil (CDS) à la Cité des arts du cirque.

Kooza, étant encore en rodage dans le Vieux-Montréal.

La construction s'accélère depuis quelques semaines. La livraison et l'occupation s'enchaînent étage après étage, histoire de ne pas perdre de temps, autre signe de la fébrilité dans la ruche. «*Nous prenons toujours des risques calculés*», expliquait au Devoir le président Daniel Lamarre. «*Nous avons attendu que le carnet de commandes soit suffisamment rempli pour justifier l'agrandissement.*»

La conception du bâtiment de plusieurs dizaines de millions de dollars a été confiée à Eric Gauthier, le G de la firme Les Architectes FABG. Ses immeubles, souvent des projets culturels, sont plus connus que lui: le recyclage de la Biosphère en centre d'interprétation (1994), le nouvel Espace Go (1995), la rénovation du Centaur Theatre (2000) et la prochaine reconstruction du théâtre de Quat'Sous, la construction des salles de spectacle à L'Assomption (1999) et à Lachine (2001), la mutation de la Caserne 45 en école de musique et en salle de spectacle ainsi que la restauration du cinéma Impérial (2003), sans oublier deux précédents ajouts du CDS, les ateliers de costumes et

décor (2001) et l'hébergement des artistes (2003).

La toute première installation du CDS, conçue par l'architecte Dan Hanganu (le TNM, les nouvelles HEC, etc.), tournait le dos à la ville pour faire face à l'ancienne carrière. Les salimbanques s'étaient installés là comme les romanichels d'Europe campent près des dépôts, en tout cas dans l'album *Les Bijoux de la Castafiore*, d'Hergé. La tour de huit étages fait pivoter le quartier général tout en le rapprochant des imposantes volumétries voisines de la Tohu et de l'École nationale de cirque du Canada.

«*C'est un cadavre exquis architectural*», commente alors l'humble M. Gauthier. «*Dan [Hanganu] a dessiné la tête, puis le corps et les pieds ont été ajoutés. Chacune des additions enrichit la proposition d'ensemble tout en respectant certains choix du départ, celui de la tôle galvanisée, par exemple. C'est un peu comme construire un campus universitaire sur plusieurs années, en respectant certaines lignes de force et en modifiant d'autres paramètres.*»

Montréal, centre du monde
Dans ses propres réalisations

se dénote un goût affirmé pour la ligne droite, le verre et l'acier. Eric Gauthier assume et retravaille l'héritage moderniste, ce qui sied parfaitement à une ville comme Montréal, où se retrouvent certains exemples magnifiques de l'architecture de l'après-guerre, la Place Ville-Marie d'I. M. Pei ou le Westmount Square de Mies van der Rohe. La filiation de FABG s'affirme avec force dans la maison de la Caisse de dépôt, un des nouveaux fleurons de la ville, et avec les 115 logements pour artistes du CDS, conçus comme une sorte de clin d'œil modulaire et communautaire à Habitat 67.

«*J'ai réfléchi à l'héritage moderniste montréalais en travaillant la Biosphère de R. B. Fuller, ajoute l'architecte. Dans les années 60, Montréal était une sorte de centre du monde des utopies modernes, une ville ouverte où tout était possible. Il est intéressant de voir ce que deviennent les utopies traduites architecturalement. Je trouvais que le défi à la gravité et la recherche d'équilibre complexe cadraient bien avec l'art du cirque.*»

A client zinzin, designer jojo. Le service du recrutement s'installera au rez-de-chaussée du gratte-ciel nain. Les candidats artistes ou professionnels en tout genre patienteront sur une borne, un canapé circulaire rouge et capitonné, très saloon western ou Second Empire, trônant au centre d'une pièce ronde abritant huit cellules-bureaux derrière autant de portes. Aux étages, l'aménagement comprend des zones de détente matelassées et d'autres lieux destinés à s'isoler derrière des tentures de velours. Les idéateurs pourront y méditer ou consulter leur courriel.

La fonction circassienne crée l'organe architectural. La coquille conçue par Eric Gauthier a bénéficié des propositions d'aménagement intérieur de la firme Exa Design. Les partenaires eux-mêmes ont sondé les employés. Beaucoup d'idées centrales de la construction viennent de cet échange client-concepteur, même celle du collecteur d'eau de pluie. Le fondateur du CDS, Guy Laliberté, tout comme ses employés, est très mobilisé dans la préservation de l'eau avec sa fondation mondiale One Drop. «*Ce sont des gens très créatifs et les bonnes idées ne manquent pas*», résume finalement l'architecte.

Le Devoir

EN BREF

Les musées, à pied ou à vélo

Ceux qui s'apprentent à faire la tournée des musées ce dimanche à l'occasion de la 21^e Journée des musées montréalais ne pourront pas bénéficier des habituelles navettes gratuites pour les mener d'un site à l'autre. Si la grève de la Société de transport de Montréal dure jusque-là, les visiteurs devront

en effet utiliser leurs propres moyens de transport pour profiter de l'ouverture gratuite de 27 musées toute la journée. Expositions, ateliers de création et rencontres d'artistes sont au programme de 9h à 18h dans la plupart des institutions de la ville, dont le Musée des beaux-arts, le Centre d'histoire de Montréal, le Biodôme, le Musée de Lachine, le Planétarium ainsi que les musées Stewart et Redpath. — *Le Devoir*

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Avis public

Montréal

AVIS PUBLIC EN VERTU DE L'ARTICLE 192 DE L'ANNEXE C DE LA CHARTE DE LA VILLE DE MONTRÉAL

3^e avis
À sa séance du 25 avril 2007, le comité exécutif a approuvé la description des parties de rues et ruelles suivantes, afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu de l'article 192 de l'annexe C de la Charte de la Ville de Montréal :

- ruelles constituées des lots 182-288, 180-289 et 180-291, municipalité de la paroisse de Montréal, situées dans le quadrilatère formé de l'avenue Prud'homme, de l'autoroute Décarie, du boulevard De Maisonneuve et de la rue Sherbrooke, contenant une superficie de 1 554 m² ;

- une partie du boulevard LaSalle, constituée du lot 1 328 712 du cadastre du Québec, située à l'ouest du prolongement de la 53^e Avenue, contenant une superficie de 35,4 m² ;

Le propriétaire de l'immeuble exproprié en vertu de cet article peut réclamer une indemnité de la Ville. À défaut d'entente, l'indemnité est fixée par le Tribunal administratif du Québec à la demande du propriétaire ou de la Ville, et les articles 58 à 68 de la loi sur l'expropriation (L.R.Q., chapitre E-24) s'appliquent, compte tenu des adaptations nécessaires.

Cet avis est le troisième de trois que la Ville est tenue de publier.

Montréal, le 24 mai 2007

Le greffier de la Ville par intérim,

M^{re} Yves Saindon

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné, en conformité avec les dispositions de l'article 394 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q. ch. I-13.3), à l'effet que les membres du Comité exécutif de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, lors de la séance ordinaire, tenue le 22 mai 2007, ont résolu d'abroger le Règlement CE-1-2006, adopté par la résolution #CE06/07-08-011, et d'adopter le Règlement CE-1-2007, par lequel le Comité exécutif de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys fixe la tenue de ses séances ordinaires, à 19 heures, au siège social de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys situé au 1100, boulevard de la Côte-Vertu, à Saint-Laurent, aux dates suivantes :

- > 28 août 2007
- > 25 septembre 2007
- > 23 octobre 2007
- > 27 novembre 2007
- > 18 décembre 2007
- > 22 janvier 2008
- > 26 février 2008
- > 25 mars 2008
- > 22 avril 2008
- > 27 mai 2008
- > 17 juin 2008

Ce nouveau règlement est sanctionné par la résolution #CE06/07-05-113, et entrera en vigueur à compter du jour de la publication du présent avis.

Alain Gauthier
Secrétaire général
1100, boulevard de la Côte-Vertu
Saint-Laurent, Québec H4L 4V1
Donné à Saint-Laurent, ce 24 mai 2007.

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES

HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:

Réservations avant 12h00 le vendredi

Publications du mardi:

Réservations avant 16h00 le vendredi

Tél.: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340

Sur Internet :

www.ledevoir.com/avis.html

www.ledevoir.com/offres.html

Courriel : avisdev@ledevoir.com

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE LAVAL

APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné qu'on recevra à l'hôtel de ville, des soumissions pour l'exécution des travaux suivants:

No 9162 Travaux d'égouts, d'aqueduc, de drainage, d'excavation et de fondation granulaire, de pavage, de bordures et d'éclairage par distribution souterraine dans le prolongement de la rue Étienne-Lenoir (règlement L-11141-M)

Les soumissions seront reçues jusqu'à 11 heures le mardi 12 juin 2007 au bureau des soumissions du Service du greffe, 1 Place du Souvenir, Chomedey, Ville de Laval.

1. Les plans, cahiers des charges et formules de soumissions pourront être obtenus au Service de l'ingénierie, 1333, boulevard Chomedey, bureau 107, Chomedey, Ville de Laval, du lundi au jeudi inclusivement entre 8:15 à 12 heures (midi) à compter du 24 mai 2007, et ce, moyennant un dépôt de 75 \$ non remboursable. Pour tout renseignement d'ordre technique, veuillez composer le (450) 978-6888 poste 2727.
2. Seront considérées toutes soumissions préparées sur les formules fournies par la Ville de Laval et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées audit cahier des charges.
3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être identifiées clairement sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom de l'entrepreneur et être présentées sur les formules préparées à cet effet.
4. Seules les soumissions reçues dans le délai susdit seront ouvertes à 12 heures (midi) ce même jour en la salle du Conseil de l'hôtel de ville.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires.

DONNÉ À LAVAL
ce 24 mai 2007

M^{re} Guy Collard,
greffier

LAVAL

SAINT-PIERRE, GRENIER
AVOCATS INC.

Soyez avisés que la société d'avocats SAINT-PIERRE, GRENIER AVOCATS INC., a été formée le 12 mars 2007 et débute ses opérations le premier juin 2007 et est régie par les règles de la société par actions. De plus, soyez avisés que les membres du Barreau du Québec suivant Mes Noël SAINT-PIERRE, Bruno GRENIER, Sébastien DUBOIS et Peter SHAMS qui y exercent leurs activités professionnelles ne sont pas personnellement responsables des obligations de la société ou d'un autre professionnel, décaissant des fautes ou négligences commises par ce dernier, son préposé ou son mandataire dans l'exercice de leurs activités professionnelles au sein de la société.

Rami Georges Chehata résidant au 3495 Ernest-Hemmingway, dans la ville de Montréal, change son nom pour Ray George Chehata.

LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ

AVIS AUX CÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de: 9030-4197 QUÉBEC INC., corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires au 15, rue Notre-Dame Ouest, bureau 204, Montréal, Québec, H2Y 1S5.

Débitrice
AVIS est par la présente donné que la compagnie ci-haut mentionnée a fait une cession de ses biens le 15^e jour de mai 2007 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 4^e jour de juin 2007 à 10h00, au bureau du syndic, 666 rue Sherbrooke Ouest, bureau 300 à Montréal, DATE de la faillite: 24^e jour de mai 2007.

VILLENEUVE VENNE
COSSA INC.
Syndic à l'actif de: 9030-4197 Québec Inc.
Des A. Cossa, C.R.P., Syndic
666, Sherbrooke ouest, bur. 300
Montréal (QC) H3A 1E7
Tél.: (514) 904-1888
Téléc.: (514) 286-4498

AVIS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE
DES CREANCIERS
(Paragraphe 102(4))

Faillite
Fiducie Côté Poirier
4908, Ste-Catherine est, app. 1
Montréal (Québec)
Assemblée
5^e jour de juin 2007, à 10h00 au 5, Place Ville-Marie, Bureau du Surintendant des Faillites, 8^e étage Montréal (Québec).
FAIT à Montréal, ce 17 mai 2007.



LE GROUPE FULLER LANDAU INC., Syndic
GUYLAINE HOULE, F.C.R.P.
Administrateur désigné
Place du Canada
1010, rue de La Gauchetière Ouest, bureau 200
Montréal (Québec) H3B 2N2
Tél.: (514) 875-2865 • Téléc.: (514) 954-1676

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
District de Abitibi
Localité La Sarre
Dossier n° 620-32-000753-077

COUR DU QUÉBEC

Chambre civile
Petites créances
Patrick Descarreaux,
Arpentier-Géomètre
34, 3e Avenue Ouest
La Sarre, Qc J9Z 1N7

Partie demanderesse

Yvan Marcoux
autrefois domicilié au 615 de
Chevillon 96
Laval, Qc H7N 6H2

Partie défenderesse

ASSIGNATION (139 C.p.c.)
PAR ORDRE DU TRIBUNAL:
Avis est donné à la partie défenderesse que la partie demanderesse a déposé au greffe de la Cour du Québec du district de Abitibi une demande en justice. Une copie de cette demande et de l'avis des options au défendeur ont été laissés à l'intention de la partie défenderesse, au greffe du tribunal, au palais de justice de La Sarre, situé au 651, 2e Rue est, La Sarre, Qc J9Z 2V9.

Il est ordonné à la partie défenderesse d'informer le greffier de l'option choisie dans un délai de trente (30) jours de la publication de la présente ordonnance. À défaut de ce faire, jugement pourra être rendu contre la partie défenderesse sans autre avis ni délai.

À La Sarre, le 18 mai 2007.

Nathalie Quilmet
Greffier adjoint

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE SAINT-HYACINTHE NO. DE COUR: 750-17-000939-060 FERNAND PITT Partie demanderesse c. FERNAND CHANDLER Partie défenderesse. Le 5 juin 2007 à 10h00 heures de l'avant-midi au 1284A, 2e RANG, ACTON VALE, district de Saint-Hyacinthe, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: UN LIFT AVEC CHARGEUR VOLCAN - UNE SOUDEUSE LINCOLN ET ACC - UN BOT CAT DE MARQUE THOMAS (ORANGE) ET AUTRES BIENS MEUBLES. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT Saint-Hyacinthe, le 22 mai 2007. SYLVAIN POISSANT, huissier de justice, A. Cournoyer & Ass., huissiers, Tél.: (450) 773-2144.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC

COUR FÉDÉRALE NO GST-6339-05 LOI SUR LA TAXE D'ACCI-SE REPR PAR SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC Partie demanderesse LAURENT TARDIF Partie défenderesse AVIS DE VENDE JUDICIAIRE PRENEZ AVIS que le 05/06/2007 à 11:00 AU: 2 WILLLOWBROOK BEACONSFIELD DISTRICT DE MONTREAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LAURENT TARDIF, saisis en cette cause, soit: PONTIAC TRANSPORT SE 94, COMPRESSEUR, SET DE SALLE A MANGER, PIANO, DIVERS OUTILS ETC. CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE VISE. St-Eustache, ce 22 mai 2007. CLAUDE BEAUREGARD, huissier de justice, A/S PHILIPPE, TREMBLAY, DION & ASSOCIES, HUISSIERS, N.D. 2007050590. Philippe, Tremblay, Dion & Ass., 165, rue Du Moulin, St-Eustache, Québec, J7R 2P5, Tél.: (450) 491-7575, Fax: (450) 491-3418.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE MONTREAL COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE) NO 500-02-138109-066 SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC Partie demanderesse LAURENT TARDIF Partie défenderesse AVIS DE VENDE JUDICIAIRE PRENEZ AVIS que le 05/06/2007 à 10:00 AU: 278 BORD DU LAC POINTE CLAIRE District de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LAURENT TARDIF, saisis en cette cause, soit: ORDINATEUR ET ACCESSOIRES, CLASSEUR

DE MÉTAL, BUREAUX ET CHAISES ETC., CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE VISE. St-Eustache, ce 22 mai 2007. CLAUDE BEAUREGARD, huissier de justice, A/S PHILIPPE, TREMBLAY, DION & ASSOCIES, HUISSIERS, N.D. 2007050587. Philippe, Tremblay, Dion & Ass., 165, rue Du Moulin, St-Eustache, Québec, J7R 2P5, Tél.: (450) 491-7575, Fax: (450) 491-3418.

AVIS DE

CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de monsieur Gaston Filion, en son vivant domicilié au numéro 413, rang St-Antoine, à Laval, province de Québec, H7R 6E8, survenu le seize février deux mille sept (16-02-2007), un inventaire des biens du défunt a été fait par madame Micheline Filion, liquidateur, le sept mai deux mille sept (07-05-2007), et ce conformément à la loi.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de M^{re} Jean Pierre Pelletier, notaire, sise au numéro 783, boulevard des Bois-Francis Sud, à Victoriaville, province de Québec, G6P 5W6 (téléphone: 819.357.2254). Avis donné à Victoriaville, province de Québec, ce vingt-deux mai deux mille sept.

Micheline Filion, liquidateur

ce 8 mars 2007.

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE TERREBONNE

NO.: 700-12-037753-076

COUR SUPÉRIEURE

CAROLE DESBOIS

Demanderesse

c.

CALISTOS ORASUDOSI,

d'adresse inconnue

Défendeur

ASSIGNATION (139 C.p.c.)

PAR ORDRE DU TRIBUNAL:
Avis est donné au défendeur que la demanderesse a déposé au greffe de la Cour Supérieure du district de Terrebonne une requête introductive d'instance. Une copie de cette requête et de l'avis au défendeur ont été laissés à l'intention du défendeur, au greffe du tribunal, au palais de justice de Saint-Jérôme, situé au 25 de Martigny ouest, St-Jérôme. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un délai de 40 jours de la publication de la présente ordonnance.

À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourra être rendu contre vous sans autre avis de l'expiration de ce délai.

Soyez aussi avisés que la requête introductive d'instance sera présentée pour décision devant le tribunal le 26 juillet 2007 à 9h00 heures en la salle B-101 du palais de justice de St-Jérôme.

St-Jérôme, le 17 mai 2007
Joanne Larivière
GREFFIERE-adjointe



Association québécoise
des troubles d'apprentissage

« J'apprends
différemment
parce que j'ai de la
difficulté... »

www.aqta.qc.ca

ÉMERGENCES 2 / CONCERTS GRATUITS
Dans le cadre de l'événement jeunesse

25 ET 29 MAI 20 H SALLE D'AUTEUIL DU GESU
Découvrez 4 talents de la chanson d'ici!

gesu 1200, de Bleury
Montréal (métro Place-des-Arts)
www.gesu.net 514.861.4378

CULTURE

L'événement danse théâtre

Festival TRANSAMÉRIQUES

23 MAI - 7 JUIN

INFO 514 842-2112 www.fta.qc.ca

Festival TransAmériques

60^e Festival de Cannes

Calligraphie de bras en 3D

Quantum Quintett expose la mécanique hypnotique du chorégraphe Brice Leroux

FRÉDÉRIQUE DOYON

Il y a la physique et le physique. Mais dans le travail du chorégraphe franco-belge Brice Leroux, les deux ne font plus qu'un. Dans *Quantum Quintett*, le jeu des avant-bras, isolés du reste du corps par la lumière, crée une géométrie épurée, sorte de calligraphie dans l'espace, très librement inspirée de... la physique quantique.

Une poignée de productions du premier Festival TransAmériques, qui s'amorçait hier, repose sur la science, ses découvertes et ses chimères. Le quintett de Brice Leroux est de celles-là, quoique la référence scientifique soit davantage de l'ordre du clin d'œil poétique.

«Je suis un amateur de sciences en général, a indiqué l'artiste en entrevue au *Devoir*. Si on connaît un peu la physique quantique, on peut certainement y trouver des liens. Mais c'est plutôt une inspiration plus poétique. Je ne m'inspire pas des principes de la physique quantique pour la composition même du travail.»

Cinq interprètes agitent leurs bras entremêlés, comme détachés du corps par la pénombre, déjouant les perceptions du public. Voilà pour le physique. Dix segments s'animent pour révéler un univers de lignes et de formes pures dont la dynamique hypnotisante évacue jusqu'à leur moteur premier: le corps humain. Voilà pour le clin d'œil à l'infiniment petit de la physique quantique.

«J'aime bien l'espace de dramaturgie que produit le fait que la matière soit créée par un être humain alors que le résultat, au bout d'un moment, est qu'on oublie l'être humain derrière, explique-t-il. Ça crée des formes qui font appel à un autre imaginaire.»

Les sens nous trompent: tour à tour, la philosophie, la religion et la science nous ont brandi cette vérité, à laquelle s'abreuve volontiers Brice Leroux, prenant le spectateur à témoin. Pour y parvenir, il recourt à la lumière, élément fondamental de son travail pour faire jaillir la vérité de l'illusion, qu'il conçoit d'ailleurs lui-même. Homme-orchestre, il signe également la trame sonore de ses spectacles, souvent réduite au simple silence dans ce cas-ci.

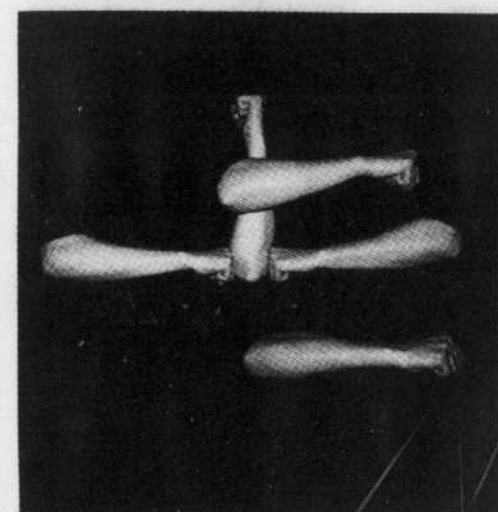
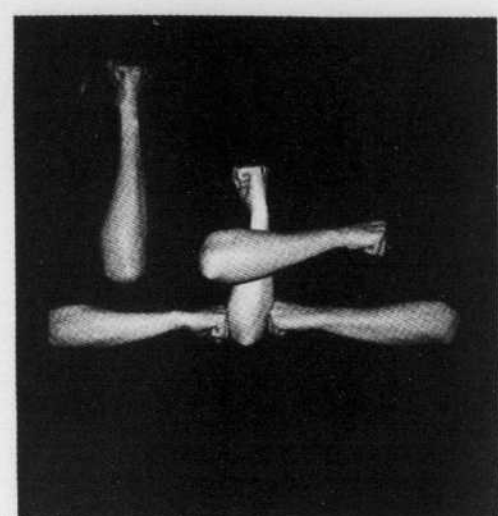
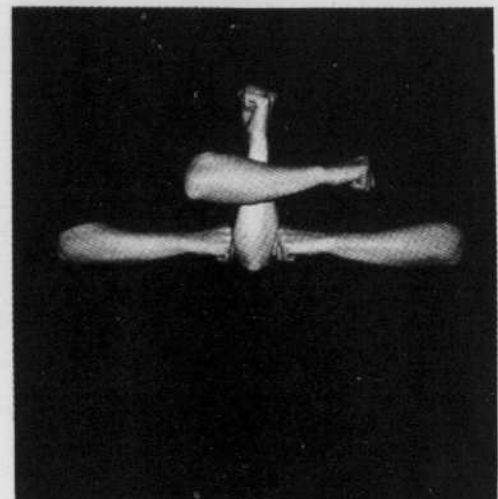
Formé au Conservatoire de danse de Paris, l'artiste français passe par les studios des chorégraphes américains Trisha Brown et Merce Cunningham avant de rentrer brièvement dans les rangs de la réputée compagnie belge Rosas. Un passage furtif, «une folie de jeunesse», commente-t-il, insistant sur l'absence de lien esthétique entre son travail et celui de la chorégraphe Anne Teresa De Keersmaecker.

Il s'installe tout de même à Bruxelles pour fonder sa propre compagnie, Continuum, en 1999. Depuis, il a notamment créé *Gravitations* et *Quasar*, œuvres «à trajectoires», contrairement à *Quantum Quintett*, «pièce sur place» dans laquelle «le corps ne bouge pas dans l'espace, les pieds restent au même point au sol», afin de concentrer le regard sur de menus détails de la mécanique corporelle — ou quantique.

La danse ici est donc à prendre dans son sens très large et abstrait de mouvement, de rapport entre l'espace et le temps. «C'est une recherche sur le mouvement, son épuraison, ses trajectoires, ses complémentarités», définit-il lui-même. Comme quoi le corps en mouvement ouvre un territoire infini...

Le Devoir

■ *Quantum Quintett*, de Brice Leroux, au théâtre d'Aujourd'hui du 24 au 26 mai.



SOURCE FESTIVAL TRANSAMÉRIQUES

Dans *Quantum Quintett*, du chorégraphe franco-belge Brice Leroux, le jeu des avant-bras, isolés du reste du corps par la lumière, crée une géométrie épurée, sorte de calligraphie dans l'espace, très librement inspirée de... la physique quantique.

Persepolis agace l'Iran

Lancé à Cannes, adapté des bédés-cultes de Marjane Satrapi, Iranienne réfugiée en France, ce film brosse du régime des ayatollahs un portrait qui irrite Téhéran.

ODILE TREMBLAY

Cannes — La politique rattrape souvent le cinéma par la queue. Prenez le film d'animation *Persepolis*, tiré des bandes dessinées de la Française d'origine iranienne Marjane Satrapi...

Recruté à la 25^e heure en compétition à Cannes, ce film — auquel Catherine Deneuve, Danielle Darrieux et Chiara Mastroianni prêtent leur voix — a fait des remous à Téhéran. Les grands journaux français se sont emparés de l'affaire. Ça barde.

La Fondation du cinéma Farabi, responsable de la promotion du septième art en Iran et contrôlée par l'État, a envoyé un courrier à l'ambassade de France à Téhéran pour se plaindre de la présence de ce film en compétition cannoise, jugeant irréel le tableau de l'Iran qu'on y dépeint et croyant y lire un geste anticulturel de la part du festival.

Coréalisé par Marjane Satrapi et Vincent Paronnaud, *Persepolis*, sous le drapeau français, dénonce le régime au pouvoir en Iran.

Pour ajouter à l'irritation des bonzes officiels — manque d'œuvres phares et de renouveau? Vogue à la baisse? —, aux deux derniers festivals, le septième art iranien s'est évanoui du paysage cannois, qui lui déroulait le tapis rouge depuis 15 ans.

De son côté, Marjane Satrapi, dont les parents sont demeurés à Téhéran, n'a guère envie de nourrir la polémique. Devant nous, elle invoquait hier la liberté d'expression, le côté humaniste de son film. La bédéiste-cinéaste refuse d'accorder des entrevues politiques aux médias iraniens et cherche à calmer le jeu.

Tout remonte à un phénomène d'édition. Depuis 2000, Marjane Satrapi publie (d'abord en France) les cultissimes bandes dessinées *Persepolis* (traduites en 20 langues, mais pas en farsi), qui racontent avec émotion et drôlerie sa trajectoire personnelle, du berceau à l'âge adulte: chute du chah, prise du pouvoir par les ayatollahs, guerre contre l'Irak, répression politique. S'ajoutent les séjours de la jeune femme à Vienne, ses amours, ses errances, son retour en Iran, puis sa fuite définitive hors du giron trop répressif de sa patrie.

«On me proposait souvent d'adapter mes albums au cinéma, précise-t-elle, surtout depuis que les bédés sont publiés aux États-Unis. Mais il me semblait avoir tout dit...»

Marjane s'est même fait offrir une série télé avec acteurs: Brad



JEAN-PAUL PELISSIER REUTERS

Coréalisé par Marjane Satrapi et Vincent Paronnaud, *Persepolis*, sous le drapeau français, dénonce le régime au pouvoir en Iran.

Pitt et Jennifer Lopez auraient joué ses parents. Elle refusait, estimant nécessaire de garder l'abstraction des dessins, qui facilitent l'identification du public. Le fait que Vincent Paronnaud soit lui-même bédéiste l'a convaincue de se tourner vers la coréalisation.

Le film présenté à Cannes puise aux quatre tomes, publiés entre 2000 et 2003. En noir et blanc (plus trois minutes en couleurs), le film est charmant, émouvant, un peu moins étonnant que les albums, si minimalistes, mais il permettra d'étendre l'auditoire. Et aussi les villes dessinées: Vienne et Téhéran (recrues pour le cinéma alors que les décors étaient quasi absents de la bédé) sont vraiment bien reproduites, dessin après dessin, sans images de synthèse.

Catherine Deneuve (qui prête sa voix à la mère) et Chiara Mastroianni (celle de Marjane) étaient présentes hier à Cannes. Mère et fille s'avouent fans des *Persepolis* à cause de cet humour posé sur des événements graves. La bédéiste a recruté Deneuve, mais sa fille Chiara a fait elle-même les démarches pour participer à l'aventure tant elle en avait envie. Dans la version américaine, Deneuve se doublait elle-même, alors que le personnage de la grand-mère (Danielle Darrieux) aura en anglais la voix de Gena Rowlands. La productrice associée, Kathleen Kennedy, vieille complice de Spielberg, compte bien pousser le film aux États-Unis. «*Persepolis* constitue une telle occasion de montrer aux Américains une société complexe, l'Iran, dont ils ignorent tout...», dit-elle.

Un beau film allemand du Turc Fatih Akin (le cinéaste de *Head On*) était présenté en compétition. Cette œuvre assez fine, avec tout au plus quelques émotions appuyées, se donne pour cadre Hambourg et Istanbul avec destins croisés. Il y est question de prostitution, d'activisme politique en Turquie, d'homosexualité féminine ainsi que d'amour, de mort et de générosité. Sur les traces d'une

jeune Turque engagée, trois Allemands prennent tour à tour le chemin d'Istanbul. Hanna Schygulla, l'ancienne égérie de Fassbinder, incarne avec luminosité une mère qui tente de répondre au mal par le bien. Le lien entre les deux univers est très bien tissé, mais la mise en scène, trop classique, nuit au film dans cette sélection dominée par la virtuosité des caméras.

Aussi en compétition, *L'Homme de Londres*, du Hongrois Béla Tarr, est une de ces œuvres exigeantes qui peuvent difficilement circuler hors du circuit des festivals. Des images magnifiques en noir et blanc, avec ports de brouillard, une musique d'envoûtement sur fond d'accordéon, mais des plans séquences interminables, des dialogues réduits à quelques répliques, une lenteur...

L'Homme de Londres, l'adaptation la moins bavardée qui soit d'une œuvre de Simenon, est un brillant exercice de style. L'histoire y devient accessoire, celle d'un marin (Miroslav Krobot) qui voit sa vie basculer après avoir été témoin d'un meurtre et qui remet en question le sens de la vie. La perte de l'innocence et le passage tardif à l'âge adulte du héros sont au centre de cette quête métaphysique noyée par les embruns et la brume. Tilda Swinton incarne son épouse et Erika Bok sa fille. Mais tout ici n'est qu'atmosphère et bruitage à travers le travelling d'une caméra magnétique mais dont la lenteur frise l'insupportable...

L'Américain Quentin Tarantino, depuis longtemps chouchou de la Croisette, a déçu les critiques à Cannes. Son *Death Proof* a été fraîchement accueilli, par la presse tant française qu'internationale, qui a jugé, avec raison, qu'il n'avait rien de bien original à raconter cette fois-ci. Il serait étonnant que le jury pense autrement.

Le Devoir

EN BREF

Décès de la romancière Monique Bosco

La ministre de la Culture et de la Condition féminine Christine St-Pierre a offert ses condoléances à la suite de l'annonce du décès de

la romancière Monique Bosco. Mme Bosco, également poétesse, professeure de littérature et ancienne journaliste, a été l'auteure d'une trentaine de livres. Juive d'origine autrichienne, Mme Bosco a passé son enfance en France avant d'immigrer au Québec en 1948. Elle a été journaliste à Radio-Canada de 1949 à 1959, puis a col-

laboré à *La Presse* et au *Devoir*. En 1961, elle a obtenu le prix américain First Novel Award pour son premier roman, *Un amour malade*. Elle a également reçu le prix du Gouverneur général du Canada pour *La Femme de Loth*, le prix de poésie Alain-Grandbois pour *Miserere*, ainsi que le prix David, pour l'ensemble de son

œuvre, en 1996. «Le décès de Mme Bosco est triste et, au nom des Québécois, je tiens à saluer sa contribution exemplaire à notre culture littéraire. À la fois comme journaliste, professeure de littérature et auteure d'une trentaine de livres, Mme Bosco a été l'une des pionnières de la modernité québécoise, notamment par son apport à l'émergence de la

parole des femmes», a commenté la ministre St-Pierre. — PC

Amour nocturne

La poésie rencontre le jeu et le geste dans *Musica Nocturna* / La danse sera courte, pièce conçue par la compagnie A la 2 danse etc., dans laquelle un couple va et

vient entre tendresse et dépendance amoureuse, hanté par la peur de perdre l'autre et le passage du temps. Le comédien Jean-François Casabonne y donne la réplique à la danseuse Geneviève La sur un texte signé Catherine Lalonde. À la salle intimiste de l'Espace Geordie jusqu'au 26 mai. — *Le Devoir*

À LA TÉLÉVISION

CANAUX	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRC	Le Téléjournal		...dans le placard	Fric Show / La Peur	Perdus / Jack refuse d'opérer Ben.		René		Le Téléjournal		Au-dessus de la mêlée	Des kiwis et des... / Gérard Lenorman	
TVA	Le TVA 18 heures	Sucré Salé	Cinéma / COURONNE MORTUAIRE (5)	avec Peter Falk, James Read	Las Vegas			Le TVA 22 heures	Sucré Salé	Cinéma / LOIN DU PARADIS (4)			
TO	Macaroni tout garni	Ramdam	Malcolm	Une pilule, une petite granule		Atomes et Neurones			100 Québécois qui ont fait le 20 ^e siècle	Cultivé et bien élevé	Groupe... Période... (23:36)		
TQS	Gr. Journal (16:30)	Flash / Lise Payette	Vert avec Albert	Cinéma / 15 MINUTES (5) avec Robert De Niro, Edward Burns			Le Journal du soir	110%	L'avocat du diable	Cinéma / LE MANOIR MAUDIT (5)			
RDI	Dominique Poirier en direct / Budget du Qc			Le droit de vivre		Le Téléjournal		L'Épicerie	Le National	Le Téléjournal	Jrnl RDI		
TV5	Question... Jrnl FR2		Cinéma / UN PETIT JEU SANS... ..Bruno		Le marché de la contrefaçon			Experts en crime	Mayday	Geographic			
D	Medium Détectives		Biographies	Fallait y penser!	Dossiers FBI			Décode... Déco sur...	Plasticien de New York	Cinéma			
VIE	Déco sur... ..ménage		Ça passe... Dre Nadia...	Jeux de société	VJ - TopRock.			Voxpop ...char	Tatoués	D-Stroy			
MP	Top5 anglo	Top5.	InfoPlus M. Net	...clips	Flambant...			En chute... Evolution	Le trouble	Musique			
MX	Évolution	franco	Top5 anglo	Musique	Muséographie	Paris vs Nicole		Gilmore Girls	Méchant... R-Force	...le mode...	Degrassi		
VRAK.TV	Frank...	Degrassi...	Une grenade avec ça?	Parents... 70	Futurama	Simpson / Henri pis...		Sports 30	Golf Mag	La ligue...			
TTF	Simpson	DeIliah...	6TEEN	DI-Gata...	Ben	Futurama	Décalés...	Simpson	Star...	Henri pis...			
RDS	Sports 30	30 Images	...couilles du hockey	Boxe / J. Taylor	C. Spinks			Sports 30	Golf Mag	La ligue...			
HISTORIA	Passion Maisons / Lévis	Tournants de l'Histoire	À vos marteaux!	Callas et Onassis (1/4)	Privés & Associés	Intelligences	Edel & Starck	Le destin de Lisa	Six pieds...				
ARTV	...des pays d'en haut	Anne... pignons verts	Simplicité Zoé	La porte des étoiles	Caphar... Les durs...	Québec...							
SÉRIES	Amy	...nerdz	...s'branches	Conservatoire aux É.-U.	Paris... Québec...								
CANAL Z	La porte des étoiles	...nerdz	...s'branches	Conservatoire aux É.-U.	Paris... Québec...								
C. SAVOIR	Le Québec à la loupe	...nerdz	...s'branches	Conservatoire aux É.-U.	Paris... Québec...								
ÉVASION	Holà Argentina!	...nerdz	...s'branches	Conservatoire aux É.-U.	Paris... Québec...								
TFO	...enfants / Pressere.	Panorama	This Hour... ..Gags	Access H. eTalk	My Name is Earl	The Agenda	Ugly Betty	The King of Queens	CSI: Crime Scene...				
CBC	CBC News at Six	Access H. eTalk	My Name is Earl	The Agenda	Ugly Betty	The King of Queens	CSI: Crime Scene...						
GSL	News	House... ..	Escape! Because...	Raymond	Will, Grace	CBS News	Jeopardy	Wheel...					
TVB	Art Attack	Heads up	Escape! Because...	Raymond	Will, Grace	CBS News	Jeopardy	Wheel...					
ABC	Raymond	ABC News	Jeopardy	Wheel...	...is Earl	30 Rock	The Office	Scrubs					
NBC	News	NBC News	Sinfeld	So you Think you can Dance	On the Lot	Smallville	Supernatural	Business...					
FOX	That '70s...	King... Hill	BBC News	Travels	Adirondack Wild...	Wild Things!	Secrets of the Dead	Churchill					
PBS (33)	The Newshour	BBC News	Business...	The Newshour	Adirondack Wild...	Wild Things!	Secrets of the Dead	Churchill					
PBS (57)	BBC News	Business...	The Newshour	Adirondack Wild...	Wild Things!	Secrets of the Dead	Churchill	BBC News					
CTV (Can.)	CTV News	eTalk	Jeopardy	CSI: Miami	The First 48 / Deux émissions	THE BRIDGES OF MADISON COUNTY (3)	Law & Order	Dirty Jobs					
A&E	Cold Case Files / Deux épisodes	Booked	Wingfield	Cuban... Cinéma / THE BRIDGES OF MADISON COUNTY (3)	Dirty Jobs / Bell Maker	Mayday / Out of Sight	Daily Planet	Crime Stories					
BRAVO	Street Legal	Booked	Wingfield	Cuban... Cinéma / THE BRIDGES OF MADISON COUNTY (3)	Dirty Jobs / Bell Maker	Mayday / Out of Sight	Daily Planet	Crime Stories					
DISCOVERY	How it's Made	Daily Planet	CSI: New York	CBC News	Andrews	Property Ladder	Overhaul'n	Three Takes					
HISTORY	Master... Things...	CSI: New York	CBC News	CBC News	Andrews	Property Ladder	Overhaul'n	Three Takes					
NEWSWORLD	BBC News	CBC News	CBC News	CBC News	Andrews	Property Ladder	Overhaul'n	Three Takes					
SHOWCASE	New Adams Family	Property Ladder	Overhaul'n	Three Takes	Match... Skin Deep	Pardon... ..Hockey	Sabrina... Malcolm	Prince... ..Ghosts	Frank... Academy	Job and... ..Years	Malcolm		
LIFE	Property Ladder	Overhaul'n	Three Takes	Match... Skin Deep	Pardon... ..Hockey	Sabrina... Malcolm	Prince... ..Ghosts	Frank... Academy	Job and... ..Years	Malcolm			
TSN	Off the... ..Sportscent.	...Hockey	Sabrina... Malcolm	Prince... ..Ghosts	Frank... Academy	Job and... ..Years	Malcolm						
YTV	Being Ian	Erky Perky	Sabrina... Malcolm	Prince... ..Ghosts	Frank... Academy	Job and... ..Years	Malcolm						
CANAUX	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

NOS CHOIX CE SOIR

Paul Cauchon



UN PETIT JEU SANS CONSÉQUENCE

Sujet intéressant: un soir, devant des amis, un couple prétend, juste pour s'amuser, qu'il se sépare. Le problème, c'est que tout le monde croit à l'histoire et soutient que c'est une bonne chose... Un film de Bernard Rapp.

TV5, 19h

CALLAS ET ONASSIS

Ministère pas très bonne qui fait revivre ce couple mythique. Gérard Darmon interprète Onassis.

Artv, 20h

RENÉ

Quatrième épisode de cette série sur René Lévesque.

Radio-Canada, 21h

LE GUÉPARD

Un film somptueux et luxueux de Visconti sur l'arrivée de Garibaldi en Sicile et la crise qu'elle provoque chez les aristocrates.

Arte, 21h